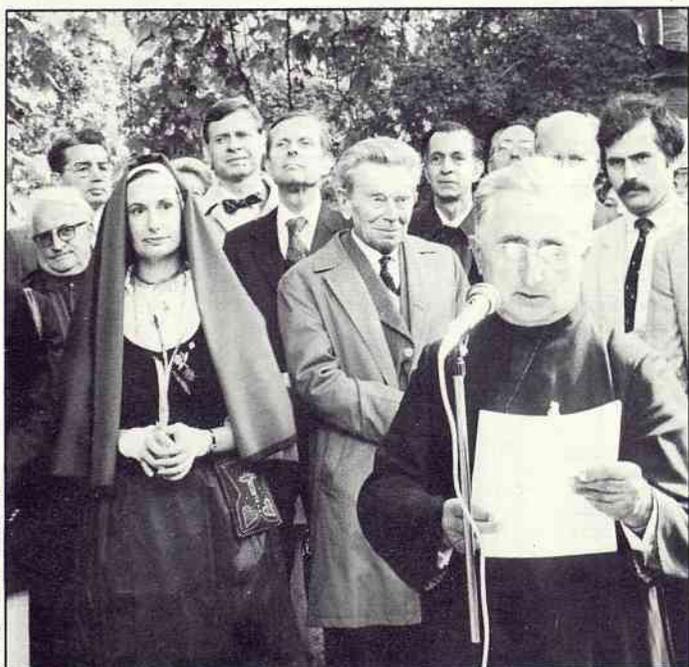


SCEAUX

bulletin municipal d'information

NOVEMBRE 1981

n° 111



Photos Jean-Pierre Cauquil

Pages 4/5 et 7, le dossier du mois

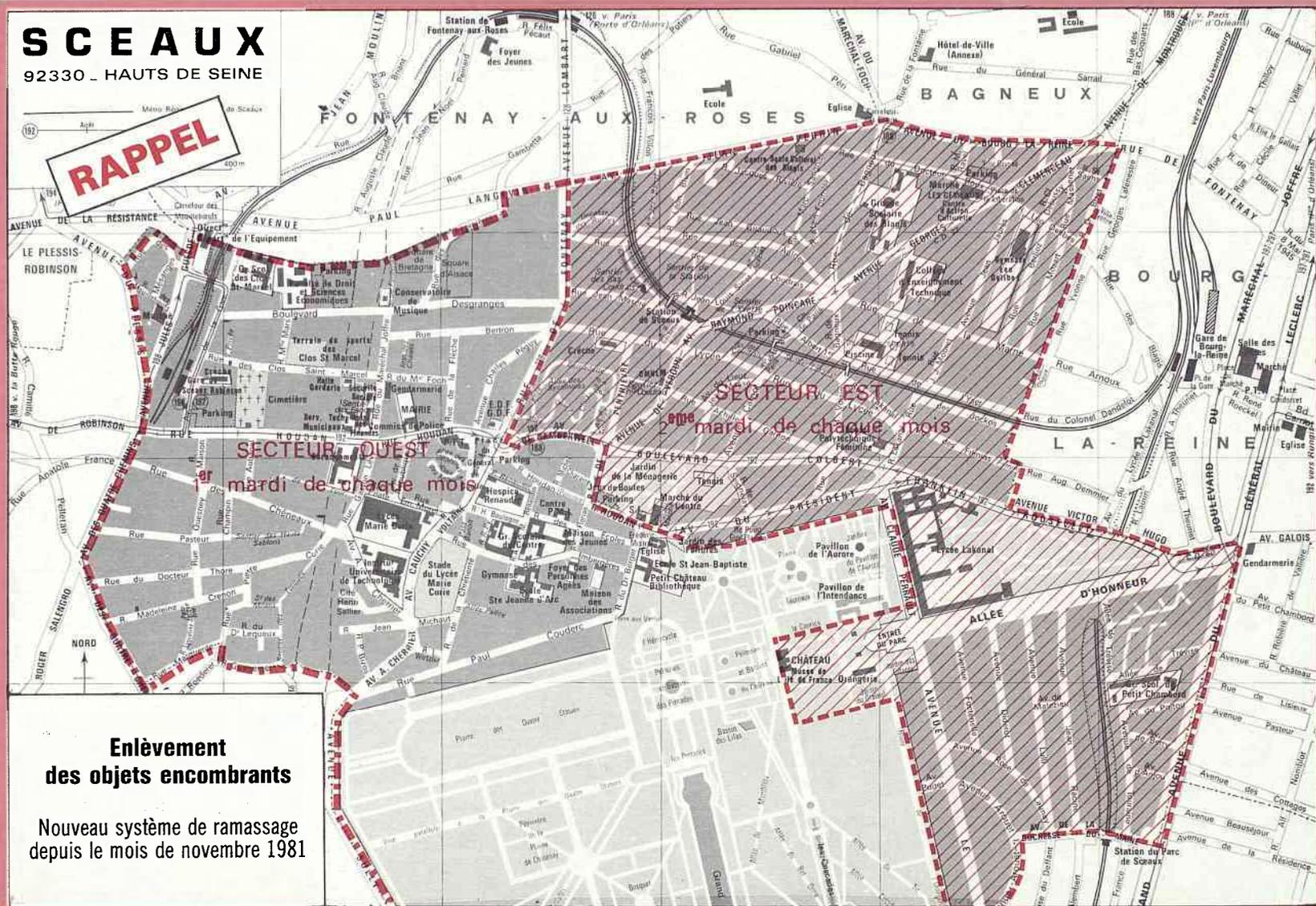
Tradition félibréenne

LA RENAISSANCE DES JEUX FLORAUX DE SCEAUX

SCEAUX

92330 - HAUTS DE SEINE

RAPPEL



Enlèvement des objets encombrants

Nouveau système de ramassage
depuis le mois de novembre 1981

LES SCÉENS

Etat civil

Période du 1^{er} septembre
au 31 octobre 1981

NAISSANCES

Jérémy MARTIN ● Laetitia LAFON ● Matthieu, Arnaud PERRET ● Elisabeth, Christine, Désirée VAN HEIJST ● Sébastien, Claude ROUSSEL ● Benjamin, Pierre, Christophe RIEGERT ● Mathieu, Caléry, Gérard BOULAY ● Alexandra DOURASSO ● Aurélie, Aurélie, Céline RAYMOND ● Elodie, Virginie DERRIENNIC ● Aurélie, Laure, Aude GENTY ● Loïc FLAMANT ● Caroline, Audrey, Marie DUDIT ● François, André, Pascal TANGUY ● Guillaume NUNCO ● Francis, Philippe, Myça ROBICHON ● Tom, Youri FOURNIER ● Nicolas, Dominique, Robert ABON ● Ophélie THIELEN ● Florent, Michel KRUST.

MARIAGES

Lucien, Rodolphe VALQUIN et Monique, Jocelyne, Paule TALLON ● Philippe, Raoul BOISSY et Pascale, Marie, Agnès DEISS ● Eric, Jacques, René GACHET et Béatrice, Lélia, Michèle HUG ● Jean-François, Yves, Marcel GRASSIN et Anne, Denise, Marie COINDREAU ● Madeleine, Pierre, Gilles LUQUIN et Hélène, Georges, Rosalie, Madeleine BOURGEOIS ● Roger, Claude, Michel GAVAILLE et Monique, Henriette JOURDE ● Alain, Maurice THIEFAINE et Brigitte BOURGOUIN ● Jacques LABILE et Christine, Célestine HAMON ● Pierre, François MIGEON et Catherine, Anne-Marie BOITEUX ● Jean-Pierre, Raymond, Louis RAULT et Monique, Nicole LABOUILLE ● Christian, Henri PJOCELLE et Dominique, Marie-Jeanne CABBEDOUZOU ● Michel, Pierre VICAIRE et Béatrice, Laurence BRUSSON ● Gérard, Jean FLEURIER et Jeanette, Marie, Bernadette SCREPEL ● Kuo-Tai TSAI et Sheu-Mei KAO ● Michel, Robert, Georges COUTADEUR et Diane, Henriette, Jeanne ZARROUATI ● Jean-Claude CIZEAU et Dominique, Jeanine, Annie DELFANTE ● Michel, Pierre, André PASQUELIN et Isabelle, Véronique CHIESA ● Philippe, Pierre, Victor ROUSSEL et Eva, Berta, Milka DUBSKY ● Philippe, Victor MSIKA et Geneviève, Marie, Louise, Suzanne COURJON.

DÈCÈS

Maurice, Eugène, Louis, Michel MOUTON ● Edouard DELATTRE ● Juliette SALOMONOVITCH veuve HAUSER ● Joseph MEBON ● Jacqueline, Françoise, Marie HOULLEMARE épouse AROUS ● Suzanne, Anne, Marie BAUDOUX ● Elie KOUNATSE ● Alice, Annette AVET-FLANCARD DANTHONY veuve POURVIN ● Marie FLAMENT veuve LEON ● Yvonne, Alice MAILLARD ● Iacopo BRANDAGLIA ● Madeleine MEINIOUX, veuve GUILLARDEAU ● Andrée JORAND, veuve DUMAU ● Hélène, Marie-Madeleine FRACHOT ● Paul, Germain TASSIN ● Marie, Fernande, Eugénie, Noémy MARECHAL, veuve PHILIPPEAU ● Simone, Alphonsine DONY ● René, Henri BOCK ● Marie, Valérie, Zénobie ARGENTIER, veuve BOUSQUET ● Maurice, Lucien SARFATI ● Henri, Lucien DAPPE ● Augustine, Julienne JOLY, veuve BECCARD ● Marcel LEFEBVRE ● Gaston, Onésime VASSORT ● Jean-Louis, Simon HUMBAIRE ● Simone, Françoise DUBREUIL, veuve GATINEAU ● Raymonde MICHAS, épouse FRANÇOIS ● Marcelle BACHOT ● Georgette, Alice RUDEAUX, veuve THEBAUD.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées au cimetière communal dans un caveau de famille

Robert BELLOMETZ, décédé le 13 septembre 1981 à Antony ● Stéphane TACHEMETZ, née FINETTE, décédée le 14 septembre 1981 à Paris IX^e ● Marie SADRON, née CAMUS, décédée le 21 septembre 1981 à Ferrolles-Attilly (Seine-et-Marne) ● Marcelle PLAGNARD, née ETIENNE, décédée le 10 octobre 1981 à Paris XII^e ● Marianne DESTAMPE, née JACQUOT, décédée le 29 octobre 1981 à Annecy (Haute-Savoie).

DES NOMS POUR DES RUES

L'avenue de Verdun

Baptisée ainsi à la séance du conseil municipal en date du 1^{er} avril 1920, cette rue s'appelait depuis sa création : avenue du Parc.

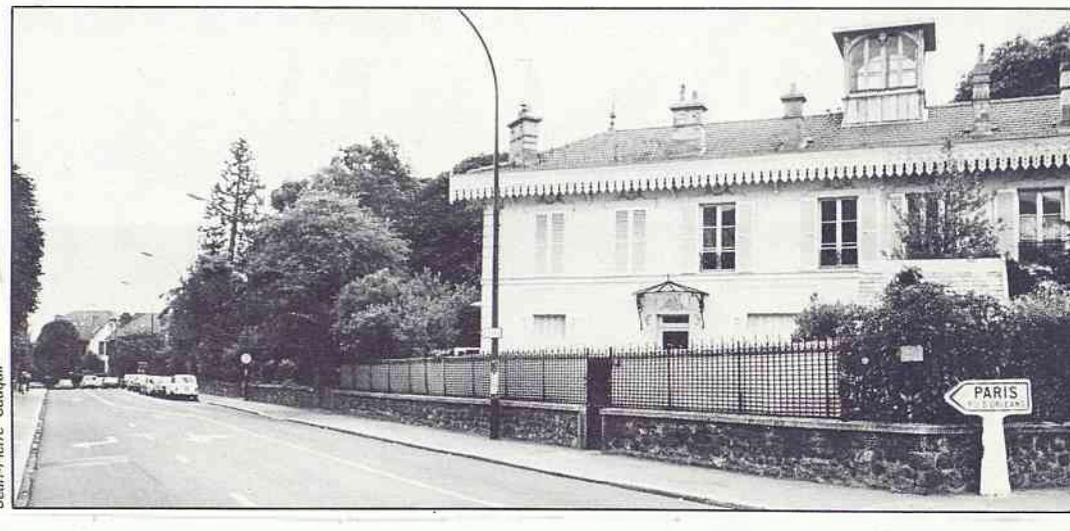
C'est une lotissement privée pour desservir un lotissement : le lotissement du Parc des Cèdres, créé dans une propriété elle-même relativement récente. En effet, nous assistons avec ce lotissement à la conquête du versant Nord achevée vers 1850 à l'arrivée du train d'Arnoux et commencée avec la création du grand ensemble des Bas-Coudrais.

Au XVIII^e siècle, Sceaux n'était habité que sur la crête : la rue Houdan, et sur le versant Sud : la rue des Écoles, la rue des Imbergères et ce qui est devenu la place du Général-de-Gaulle. La situation ne change guère dans la première moitié du XIX^e siècle : le cadastre de 1823 présente peu de différence avec le plan Terrier de 1785 ; au Nord du jardin de la Ménagerie, les parcelles sont encore terres agricoles : vignes, vergers, etc. C'est le chemin de fer, ouvert en 1846, qui modifiera profondément la structure de Sceaux et lui donnera son caractère de ville de banlieue : le trajet pour Paris durait une demi-heure et des trains portaient toutes les heures... Le premier lotissement fut celui de Bertron (cf. BMI n° 100). Dans le même temps,

il se crée quelques « propriétés » nouvelles par le regroupement de parcelles agricoles et leur transformation en jardins d'agrément ; par exemple, tout le côté Nord du boulevard Colbert tel que nous le voyons sur le plan de Trouffillot de 1863 (reproduit dans le n° 100 du BMI). C'est le cas du Parc des Cèdres au coin du boulevard Colbert et de la rue de Penthivère, descendant jusqu'à la rue du Lycée, coupé en son milieu par le sentier des Coudrais qui deviendra la rue Achille-Garnier. C'est cet ensemble qui sera loti en 1910 sur l'initiative de son propriétaire, Madame Dupont, déjà recensée comme telle sur le plan de Trouffillot de 1883 qui accompagnait la première édition de « l'Histoire de Sceaux » de V. Advielle. Pour faciliter le partage en 34 lots, il est décidé de créer une voie nouvelle de 12 mètres de large qui restera propriété de la « venderesse » tant qu'elle ne sera pas voie communale. Ce qui autorise la dame à interdire la « ... circulation des voitures non suspendues et même leur stationnement... » sur ladite voie tant qu'elle n'aura pas été classée dans la voirie urbaine.

Ultérieurement, cette voie sera prolongée par la rue Georges-Clemenceau et deviendra une des grandes voies de pénétration routière et de relation avec Paris.

Thérèse PILA
Bibliothécaire municipale



Noces d'or

C'est le 12 septembre dernier, qu'entourés de leur famille et de quelques amis, **M. et Mme Le Borgne** retrouvaient dans la salle des mariages de la mairie de Sceaux, l'atmosphère joyeuse et sympathique qu'ils avaient connue il y a 50 ans.

En effet, M. et Mme Le Borgne se sont mariés à la mairie de Sceaux le 5 septembre 1931.

A cette occasion, nous le maire leur exprimé en leur honneur, mon réception pour leur offrir ses félicitations et les vœux du conseil municipal.

Après la remise d'une médaille et d'une gerbe de fleurs, la réunion se termina agréablement autour d'une coupe de champagne.



AVIS

NOTRE IDÉE PREMIÈRE « VOUS SÉDUIRE »
NOTRE SOURCE D'ÉNERGIE « L'ESPRIT »
NOTRE ARME EFFICACE « LE SOURIRE »
AUSSI DES MILLIERS DE CADEAUX
POUR LE PLAISIR - LE COUP DE CŒUR
NOTRE NOM LA GLORIETTE
(création 1963 - référence)
4, RUE FLORIAN - SCEAUX - 350 46 10

J. DAUPHIN ANCIEN CABINET DECO
GÉRANCE D'APPARTEMENTS
ET D'IMMEUBLES
145, rue Houdan
92330 - SCEAUX
☎ 660 67 21 +
locations
toutes transactions
AGENT IMMOBILIER FNAIM

Des Scéens à l'honneur

Médaille d'honneur du travail

M. GULDNER, Maire de Sceaux, a procédé le samedi 10 octobre 1981 à 11 heures à la Mairie, à la remise officielle des diplômes de la Médaille d'honneur du travail à de nombreux Scéens appartenant à la promotion du 14 juillet.

Or

M. Robert HERCKEL, 21, rue des Aulnes.



M. Robert Herckel :
toute une carrière au Bazar de l'Hôtel-de-Ville

Vermeil

M. Guy ARDOIN, 1, rue Marc-Sangnier.
Mme Marie-Jeanne BEHAR, 9, rue des Filmins.
M. Raymond BESSE, 12, boulevard Desgranges.
Mme Odette CARON, 56, avenue Jean-Perrin.
Mme Gina CARPENTIER, 16, rue Paul-Couderc.
Mme Micheline CHAHABANI, 12, boulevard Desgranges.
Mme Alice CHARTON, 5, avenue Georges-Clemenceau.
M. Roger CHATELAIN, 42, avenue Jean-Perrin.
Mme Germaine CHATELAIN, 42, avenue Jean-Perrin.
Mme Mauricette CORNU, 16, rue Jean-Giraudoux.
M. Jacques DANNA, 5, allée Estérel.
M. Charles DELAUME, 12, boulevard Desgranges.
Mme Bernardette DUBAN, 107/109, rue Houdan.
M. Georges FRANÇOIS, 19, rue des Mésanges.
Mme Jeanne GENOT, 11, rue Henri-Sellier.
M. Roland GIRARD, 10, avenue du Président Franklin-Roosevelt.
M. James GRATIER de SAINT-LOUIS, 3, allée de Trévise.
Mme Annette LABBE, 1, rue Alain-Fournier.
M. Alfred OLLIVE, 52, avenue du Président Franklin-Roosevelt.
M. René SERRA, 5, rue Albert-1^{er}.

Argent

M. Pierre ALLARD, 28, avenue Jean-Perrin.
M. Claude BARRET, 13, rue du Docteur-Thore.
M. Michel BOURBON, 12, boulevard Desgranges.
Mme Ginette BRADOL, 18, rue de Penthièvre.
M. Henri BUTTGEN, 15, avenue Jules-Guesde.
M. Henri CHARPENTIER, 27, rue Berlioz.
M. Raoul DELAHOUSSE, 3, allée des Troènes.
M. Louis DENY, 9, avenue Le Nôtre.
M. Emile FORGET, 13, rue des Mésanges.
Mme Gisèle LECANU, 154, rue Houdan.
M. Jacques LERAY, 15, rue Jean-Giraudoux.
M. Bernard MARAZANO, 45, rue de Bagneux.
Mme Nicole MAURICE, 10, avenue Jean-Perrin.
M. Gérard MEUNIER, 2, allée des Sycomores.
M. Claude PLISSON, 15, rue des Mésanges.
M. Louis TATRIS, 1, rue de Fontenay.
Mlle Hélène TISSERAND, 144, rue Houdan.
M. Jean TURMEL, 1, allée des Troènes.

Mérite agricole

Au grade d'officier

M. Michel JEAN, 11, avenue de la Duchesse-du-Maine.

Au grade de chevalier

M. Guy de la PERSONNE, 26, avenue Jean-Jaurès.

sommaire

LES SCÉENS	2/3
<input type="checkbox"/> Etat civil	
<input type="checkbox"/> Des noms pour des rues	
<input type="checkbox"/> Noces d'or	
<input type="checkbox"/> Des Scéens à l'honneur	
LE DOSSIER DU MOIS	4/5, 7
<input type="checkbox"/> La renaissance des Jeux floraux de Sceaux	
ÉDITORIAL	5, 6
<input type="checkbox"/> In memoriam	
TRADITION FÉLIBRÉENNE	8, 9
<input type="checkbox"/> La fête félibréenne du 27 septembre 1981	
COURSES CYCLISTES	10, 11
<input type="checkbox"/> La journée du 20 septembre : un franc succès	
LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE	12, 13
AU CONSEIL MUNICIPAL	13
URBANISME-ÉQUIPEMENT	14 à 17
<input type="checkbox"/> Des travaux dans la ville	
<input type="checkbox"/> Permis de construire	
<input type="checkbox"/> Aménagement de l'avenue des Quatre-Chemins et de l'avenue du Plessis, à Sceaux et à Châtenay-Malabry	
LOGEMENT	18, 19
<input type="checkbox"/> OPHLM : 18 petits logements en construction rue Lakanal	
ASSOCIATIONS	20 à 27
COMMUNIQUÉS	28
PETITES ANNONCES	30
SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS	31
A SCEAUX, DU 1^{er} AU 31 DÉCEMBRE	32

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 111 - NOVEMBRE 1981

22^e année

Directeur : Jean-Louis Oheix - Rédacteur en chef : Philippe Laurent

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet - Anne-Marie Fink

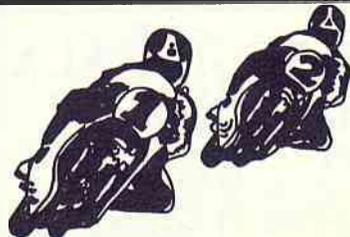
Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES



SCEAUX AUTO-ÉCOLE

53, rue de Fontenay

Tél. 661.21.81

permis voiture : formation accélérée et traditionnelle

PERMIS MOTO
A1 - A2 - A3

LE DOSSIER DU MOIS

La renaissance des Jeux Floraux de

Solennellement annoncée lors de la 102^e Félibrée, le 22 juin 1980 (année du 150^e anniversaire de la naissance de Mistral), la renaissance des Jeux floraux de Sceaux s'est concrétisée le 27 septembre dernier par la proclamation des résultats du concours et la remise des prix aux lauréats, dans le cadre de la 103^e Félibrée.

Ayant publié dans ces colonnes le texte du discours dans lequel Monsieur le Maire annonçait la reprise de cette ancienne pratique des jeux littéraires en langue d'Oc (cf. BMI n° 100 d'octobre 1980), ainsi que le règlement de ces jeux (cf. BMI n° 103 de janvier 1981), nous préférons aujourd'hui ne pas revenir sur la forme que ceux-ci ont prise, pour laisser toute la place qui convient à la publication du rapport présenté par M. l'Abbé Sylvain Toulze, Majoral du Félibrige, au nom du Jury qu'il présidait. Il nous a semblé, en effet, que c'était le meilleur moyen de faire prendre conscience à nos lecteurs, à la fois de la valeur des œuvres soumises, et du travail qu'a dû accomplir le Jury pour les apprécier et les classer.

À noter que la composition du Jury figure dans le texte du discours prononcé par M. le Maire à la Félibrée (voir pages 8/9) ; quant au classement des œuvres primées, nous n'avons pu, faute de place, le présenter séparément, mais il apparaît de manière très claire tout au long du rapport du Président du Jury.

Rapport du président du Jury

Il arrive qu'un auteur de chez nous teinte d'esprit français la réflexion humoristique qu'il prête à quelque anglais de son invention. Ainsi du Major Thompson quand il affirme : « *La France est un pays divisé en quarante trois millions d'habitants !* ». Un jury de Jeux floraux le sera presque autant, ne compterait-il que sept membres. Aussi le rapport du concours procure-t-il à son auteur quelque peine entre plusieurs joies. Il se voudrait le pur miroir des délibérations du jury. Il devra rendre compte aussi équitablement que possible du sentiment de chacun de ses confrères. Il y faut de l'application et de la mesure. Aucun ordinateur au monde ne trouvera jamais la formule de ce goût délicat qui permet d'apprécier à leur juste valeur une œuvre d'art ou un poème. Cette gageure veut une grâce du ciel.

Élire le meilleur entre les sujets soumis à leur choix ! Comment se défendre d'éprouver comme une angoisse à la pensée de devoir exclure des œuvres que leurs auteurs ont aimées ? Le « *mes petits sont mignons* » du grand fabuliste ne vaut jamais autant que chez les artistes et les poètes.

Eh bien, malgré ces périls, la joie l'emporte toujours, Gente Reine, chez le rapporteur qui a eu l'avantage de relire par devoir attentivement les ouvrages dont vous allez couronner les auteurs. Le poète des « *Nuits* » a raison :

J'aime surtout les vers, cette langue immortelle !

Après celui de les faire, il est peu de bonheurs au monde comparables à celui de les lire et de se les chanter. Chers poètes, chers conteurs, qui avez bien voulu prendre part à ces jeux, nous vous le devons une fois de plus.

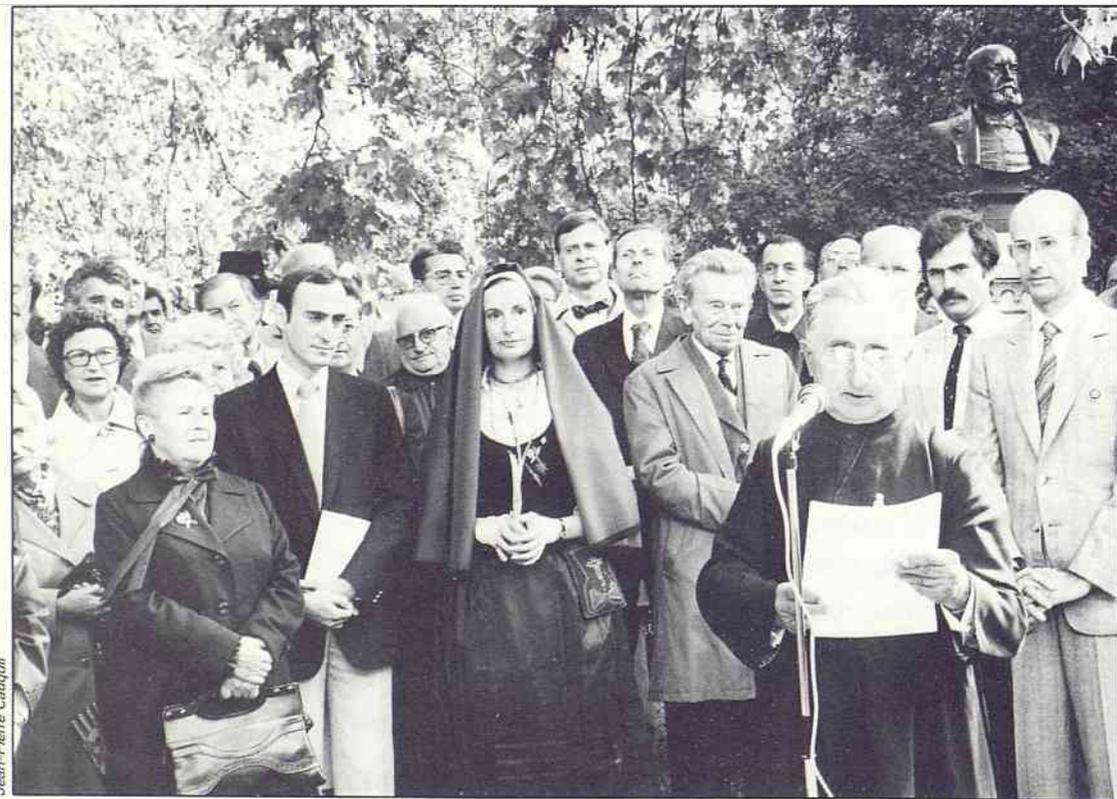
Nous le devons d'abord, Monsieur le Maire, à la Ville de Sceaux, cité félibréenne, et à ses édiles. Sur la tombe de Florian, à la suite de Paul Arène et de Valéry Vernier, fidèles à une tradition plus que centenaire, vous honorez ici les amis de la langue d'oc, les félibres, les cigaliers et les poètes. Vous avez déclaré « *ouverts des Jeux floraux littéraires en langue d'oc... à la gloire de Frédéric Mistral, pour célébrer le cent cinquantième anniversaire de sa naissance* ». (Article 1^{er}). Le règlement du concours ajoute : « *Les lauréats désignés recevront leurs prix lors de la 103^e Félibrée... au Jardin des Félibres de Sceaux* ». (Article 7).

Poètes et prosateurs sont venus nombreux des diverses provinces d'oc briguer le laurier immortel. Plusieurs dizaines de pièces en prose et en vers. Des bonnes et des moins bonnes ! Il serait téméraire de prétendre que la qualité y égale la quantité... Un bon chasseur vous dirait que moult coups de fusil n'en valent pas un qui porte.

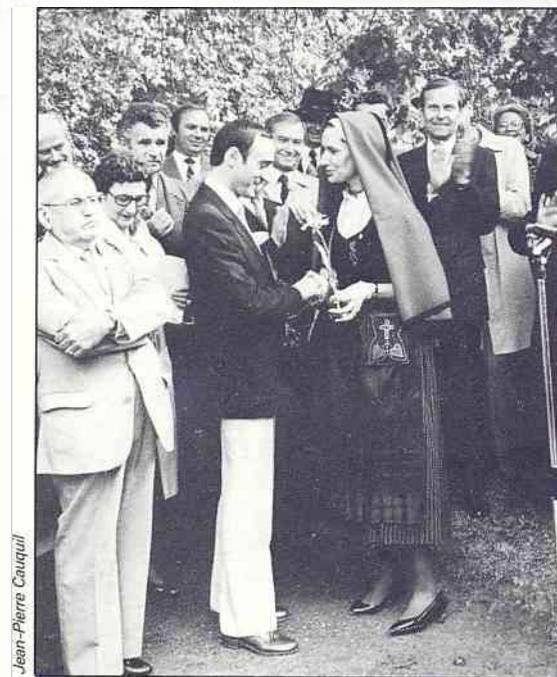
Dans le concours de poésie le meilleur tireur fut sans conteste M. Jean Fourié, de Sucy-en-Brie. À l'unanimité, le jury lui a attribué le Prix pour sa pièce « *Miegjorn* », « *Midi* ». Lorsque, sous la devise « *tout pour la langue* », vous avez découvert le secrétaire des « *Amis de la langue d'oc* », l'un des lauréats favoris de Clémence Isauze (qui, entre parenthèses, accueille toujours les poètes avec joie !), vous n'avez pas éprouvé de surprise, mais de la joie pour cette nouvelle consécration d'un talent reconnu. L'auteur écrit la consécration de son terroir audois (jusqu'à garder l'article le où nous disons lo !) et il la sait. Il nous fait sentir physiquement l'heure de midi où le grand soleil pèse sur la terre.

Per impausar sa lèi de fôc...

L'aire ven trebol, tot danceja ;



Jean-Pierre Cauquill



Jean-Pierre Cauquill

Ci-dessus : Jean Fourié, qui obtient le prix de poésie, reçoit des mains de Michelle Sapaly-Turon, Reine du Félibrige, l'iris des Jeux Floraux de Sceaux.

Ci-contre : l'Abbé Sylvain Toulze, Majoral du Félibrige, donne lecture de son rapport.



Chez l'Auvergnat



PRODUITS RÉGIONAUX

spécialités de toute la France

17, rue Houdan, 92330 SCEAUX OUVERT TOUS LES LUNDI Tél. 702.31.31

e Sceaux

Les tets s'acaptan e las parets tremòlan...
Mieggjorn règna e les òmes atendon...

Pour imposer sa loi de feu...
L'air devient trouble, tout semble danser ;
Les toits s'abaissent et les murs tremblent...
Midi règne et les hommes attendent...

Le jury a été frappé par la forme aisée, le sens du rythme, la fraîcheur de l'inspiration, en un mot de trouver ici l'âme d'un vrai poète. Jean Fourié obtient le Prix de poésie des Jeux floraux de la Ville de Sceaux avec les félicitations du jury.

La Première Mention va à « *Setembre* », « *Septembre* », de Madame Cécile Huet, domiciliée à Paris. Cette évocation d'une enfance perdue, vécue à la campagne par la citadine d'aujourd'hui, a de l'aisance :

Quand l'estiu se finis e qu'arriva Setembre,
Que lo vent se fai doç e pus lautgèr lo cèl,
Me passa dins lo cap al prigond del remembre
Lo tems de mos quinze ans, libra coma l'aucèl.

Quand l'été est fini et que Septembre arrive,
Que le vent se fait doux et plus léger le ciel,
Au fond des souvenirs monte dans ma mémoire
Le temps de mes quinze ans, libre comme l'oiseau...

Malgré quelques hésitations dans la graphie et la métrique, ce poème n'en demeure pas moins prenant et la majorité du jury l'a fait monter à la seconde place.

Des Jeux floraux à la gloire de Mistral devaient bien attirer des fils de son terroir natal,

La Maire Prouvènço qu'a batu l'aubado !
La Mère Provence qui a battu l'aubade !

Mlle Paule Muratore nous y amène avec son poème « *Dirai rèn* », « *Je ne dirai rien* ». Cette parisienne rêve en provençal :

Aviéu trouba dedins ma têteso
Un poulit èr, uno cansoun...
Soun èr ? Sa dicho ? Uno caresso...
Un brèun pantai...

J'avais trouvé dans ma cervelle
Un joli air, une chanson...
Son air ? Ses paroles ? Une caresse...
Un songe bref...

Seulement, voilà ! Elle l'a perdu ! Alors « *Dirai rèn* », « *Je ne dirai rien !* ». Dans l'envoi important de l'auteur qui pratique un peu tous les arts, le jury a distingué cette pièce dont le genre fantaisiste et la retenue dans l'expression ne sont pas sans charme, pour lui attribuer la Deuxième Mention du concours de poésie.

Un autre provençal, M. Charles-Albert Latil, de Salon-de-Provence, vous a envoyé « *Prouvènço miéuno* », un vaste ensemble en deux parties, au milieu duquel vous avez découvert un court poème, « *Que sariéu-ti deman ?* », « *Que serais-je demain ?* » où un sentiment simple et vrai s'élève jusqu'à l'émotion. Cela vaudra au bon poète une Troisième Mention.

« *Al Lauragués en junh* », « *En Lauragais en juin* », un sonnet un peu parnassien, faisait penser l'un des membres du jury... à Prosper Estieu. Il vient en effet de Castelnaudary. L'auteur n'en est autre que M. Guillaume Lèvefaude, un poète-paysan authentique (O païsan coume vous noumon !), autrement dit Guilhèm de Nauroza, grand lauréat antan des Jeux floraux de Toulouse. Il emportera de Sceaux une Mention pour la fidélité à son terroir, au métier de ses maîtres et à sa langue.

Suite page 7 →

éditorial



In memoriam

par E. GULDNER, maire de Sceaux

Edouard Depreux, ancien ministre, ancien maire de Sceaux

Edouard Depreux, qui a été maire de Sceaux de 1944 à 1959 et conseiller municipal de Sceaux de 1959 à 1965, est décédé dans la nuit du 16 au 17 octobre, à l'âge de 83 ans.

Né le 31 octobre 1898 à Viesly (Nord), ancien élève du lycée Lakanal, licencié en droit et ès-lettres, diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie, il a commencé sa carrière comme avocat à la cour d'appel de Paris. Chef de cabinet de Vincent Auriol au ministère de la Justice (1937), il succéda en 1938 à Jean Longuet comme conseiller général de la Seine.

Pendant l'occupation, E. Depreux refusa le poste de président du conseil départemental auquel le gouvernement de Vichy voulait le nommer.

Arrêté par la Gestapo et détenu au camp de Compiègne, il a, dès qu'il fut relâché, milité au sein du groupe « *Libération* ».

Délégué à l'assemblée consultative provisoire en 1944 et membre des deux assemblées constituantes de 1945 et 1946, il fut élu député de la Seine et réélu jusqu'en 1958.

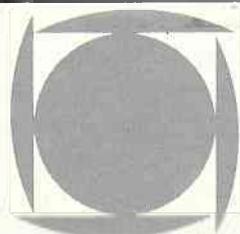
Il succéda à Vincent Auriol comme président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et devint ministre de l'Intérieur de juin 1946 à novembre 1947, puis ministre de l'Éducation nationale (jusqu'en juillet 1948).

En 1958, il s'opposa à l'arrivée au pouvoir du Général de Gaulle et quitta la SFIO pour fonder le Parti Socialiste Autonome (PSA) qui deviendra le PSU en 1960. Edouard Depreux sera le secrétaire national de ce nouveau parti jusqu'en 1967, date à laquelle, Michel Rocard ayant pris la relève, il deviendra secrétaire national honoraire.

Edouard Depreux, en plus de ses nombreux articles de journaux, a écrit plusieurs livres : « *Renouveau du socialisme* », « *Souvenirs d'un militant* », « *Servitude et grandeur du PSU* », « *Comment j'ai pu, en décembre 1941, sous l'occupation nazie, dire non à Pétain et à Hitler* ».

Edouard Depreux a été maire de notre ville à une époque où il fallait non seulement rattraper le retard des équipements collectifs dû à la guerre et à l'occupation ennemie, mais encore faire face à une explosion démographique exceptionnelle (de 1946 à 1958, la population de Sceaux est passée de 8 446 à 15 054 habitants). Durant sa magistrature, on para

Suite page 6 →



toutes assurances

CABINET ROBERT

incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

au plus pressé en construisant, notamment, deux groupes d'HLM et deux groupes scolaires et en aménageant notre première salle des sports aux Clos Saint-Marcel. Les fonctions qu'occupait E. Depreux aux niveaux national et départemental ont certainement facilité la conclusion d'accords avantageux pour la ville de Sceaux en ce qui concerne le jardin de la Ménagerie et le petit château.

Edouard Depreux a mérité l'estime pour son désintéressement et sa fidélité à son idéal ; les Scéens doivent garder un souvenir reconnaissant des services qu'il a rendus pendant quinze ans à notre ville.

En votre nom à tous, je renouvelle à Mme Depreux l'expression de notre sympathie attristée.

Trois Anciens Combattants

Au cours des dernières semaines, notre ville a été endeuillée encore par d'autres disparitions de Scéens très méritants.

M. Brizou, président de l'association des Anciens Combattants de Sceaux, rend hommage, dans un autre article, à Émile Faye, Robert Roger et Paul Tassin. Je voudrais associer le conseil municipal et la population de Sceaux à cet hommage et, en particulier, honorer la mémoire du président Faye et de Roger, que j'ai eu l'occasion de voir souvent et d'apprécier.

Émile Faye, après s'être battu en 1939-1940 comme artilleur dans la 13^e batterie de repérage avec un courage qui lui valut la Médaille Militaire et la Croix de guerre, a eu une très belle carrière d'artiste musicien : 1^{er} prix de violoncelle du conservatoire national supérieur de Paris, il a, pendant plus de 20 ans, fait partie de l'orchestre de la Garde républicaine, où il jouait de la contrebasse, et s'est produit souvent comme soliste.

Mais il ne s'est pas limité à cette activité artistique. Il a fait preuve d'un dévouement exemplaire comme animateur musical (il avait notamment fondé en 1922 la « *Symphonie scénique* ») et comme membre de nombreux jurys, ainsi que comme dirigeant d'associations de Médailles militaires et de sociétés d'aide mutuelle.

Ai-je besoin de rappeler que son père, Louis Faye, après avoir fait partie en 1944 (aux côtés d'Edouard Depreux) du comité de libération, puis de la délégation spéciale chargée d'administrer provisoirement Sceaux, a été

maire adjoint de notre ville de mai 1945 jusqu'à sa mort, en juillet 1951.

J'ai toujours apprécié la délicatesse et la fierté du président Émile Faye et je renouvelle à son épouse mes vives condoléances.

Que dirais-je de l'ami Roger, que nous avons porté en terre l'avant-veille du 11 novembre, enveloppé dans les plis du drapeau usé des Médailles Militaires, qu'il avait porté pendant 38 ans aux cérémonies officielles et aux obsèques d'anciens combattants, sinon qu'il était de la trempe de ces Français qui, par leur foi patriotique, leur courage et leur endurance ont fait que notre pays est encore libre et indépendant. Je n'oublierai jamais l'émotion qui nous étreignait tous lorsque, le 11 novembre 1978, j'ai eu l'honneur d'épingler sur sa poitrine, déjà pleine de décorations, la croix de chevalier de la Légion d'honneur, en présence de ses camarades Anciens Combattants et Médailles Militaires ainsi que de nombreuses personnalités. Il avait alors 87 ans et on l'avait amené aux « *Baraquements* » en ambulance de l'hôpital Béchère, où on venait de lui implanter un stimulateur du cœur et où il retournait aussitôt après la cérémonie.

Adieu cher vieux Roger !

Jean Avizou, ancien directeur des services techniques de la Ville

Le 28 septembre est décédé un autre grand serviteur de notre commune : Jean Avizou, ancien directeur des services techniques qui avait pris sa retraite à 65 ans, en mars 1978, après avoir consacré 42 ans de sa vie au service de la ville.

Ce fonctionnaire municipal d'un dévouement et d'une puissance de travail extraordinaires, a aussi laissé le souvenir d'un homme d'une gentillesse exceptionnelle. J'ai eu le privilège de lui remettre devant le « *tout Paris* » réuni dans une des grandes salles de la capitale, le prix de la courtoisie française.

Il n'a, hélas, pas eu la chance de jouir longtemps des avantages du troisième âge.

Au nom des élus et des fonctionnaires municipaux ainsi que de tous les Scéens qui ont connu Jean Avizou, je renouvelle à son épouse, à ses enfants et ses petits-enfants, l'expression d'une bien sincère sympathie.

E. GULDNER

Le professeur Pierre Raynaud, conseiller municipal, ancien premier maire adjoint de Sceaux, promu officier de la Légion d'honneur

Dans le dernier numéro du bulletin municipal, on a annoncé très laconiquement dans la rubrique « *Légion d'honneur* » que M. Pierre Raynaud avait été promu au grade d'officier.

Au risque d'irriter mon éminent collègue et ami, dont la modestie n'a d'égale que la valeur et qui a tenu à ce que la rosette lui soit remise dans l'intimité, je tiens à revenir un peu sur cet événement heureux. Car il ne serait pas juste que nous ne nous réjouissons pas publiquement de l'honneur qui est échu à ce savant professeur de droit civil de l'université de Paris II et directeur de l'institut d'études judiciaires de cette université, qui a été pendant 18 ans

– de 1959 à 1977 – premier maire adjoint de Sceaux et qui, déchargé de cette lourde tâche à sa demande, a accepté de rester conseiller municipal.

Je ne saurais louer assez les services que, grâce à son dévouement à la chose publique, sa grande sagesse, sa science juridique et, aussi, son expérience – il a été conseiller municipal de Toulouse avant d'être nommé à l'université de Paris – M. Raynaud a rendus à notre ville.

Ayant eu l'occasion d'apprécier ses qualités depuis les 22 années qu'il est à mes côtés à la municipalité de Sceaux et connaissant par ailleurs ses activités de professeur et de juriste, je me réjouis énormément que le gouvernement ait reconnu ses mérites – trop tardivement à mon sens – et je lui exprime les vives et amicales félicitations du conseil municipal et de tous ses amis de Sceaux.

E. G.

LE DOSSIER DU MOIS (SUITE)

Notre voyage poétique se termine en Béarn, avec « *L'Eschibernadye* », « *L'Hivernage* », de M. André Hourmilougué, qui habite Ablon, mais dont le cœur demeure au pied des montagnes de son pays. Il anime le Réveil basco-béarnais et l'École Gaston-Phébus de Paris que nous venons d'entendre. Dans son poème le troupeau de moutons descend des Pyrénées pour prendre ses quartiers d'hiver. Un membre du jury dit justement : « *le vers va d'un pas oscillant comme le troupeau, mais il y a là un certain souffle, un sens du mouvement et du rêve*... ». Cela vaudra à M. Hourmilougué une belle Mention qu'il attachera, pour l'honneur, au manche du grand parapluie bleu de son berger :

Lou parapluoye blu estacat pou mandyou...

En littérature on a toujours un peu l'impression de descendre au niveau inférieur en passant de la poésie à la prose ; la première va comme une princesse dont l'autre ne ferait que la suivante. Les jeux floraux que nous célébrons donneraient plutôt l'impression contraire : les prosateurs, un peu moins nombreux que les poètes, vous ont présenté des morceaux de haute qualité dont plusieurs auraient mérité la victoire dans ce tournoi.

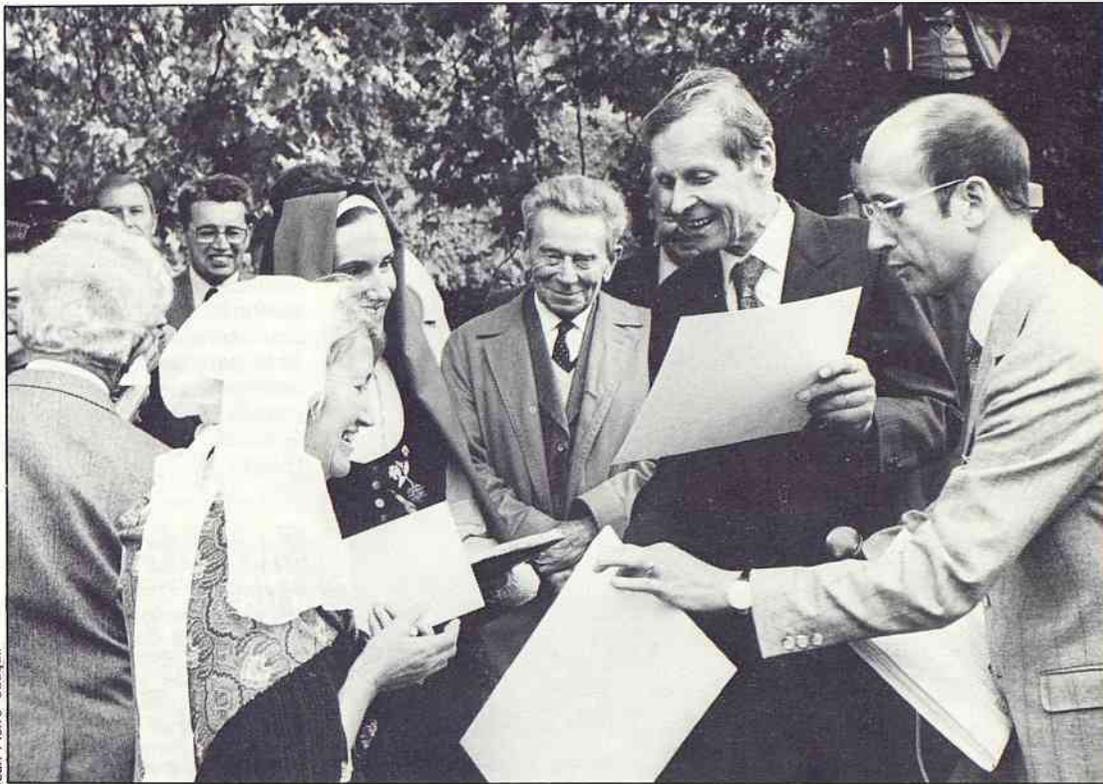
Le Premier Prix de prose va à « *La Flour de Sant Quenis* », « *La Fleur de Saint Quenis* », de M. André Degioanni qui habite Brignoles dans le Var. Saint-Quenis, dit-il, est une « *petite colline au cœur de la Provence, moutagnolo dou couar-Prouvènçau* », où pousse une herbe magique, l'èrbo de Sant Canis, dont parle Mistral au « *Trésor du Félibrige* ». D'où l'histoire ici contée d'un bûcheron ensorcelé poursuivi par les loups. Ce récit, écrit dans la langue drue du littoral provençal, unit réalisme et sens du mystère, pittoresque et « *suspense* », naturalisme et magie. Il vaudra à son auteur, avec les félicitations du jury, la plus belle récompense de ces Jeux floraux.

Vous vous seriez peut-être demandés qui pouvait bien être Mlle Maria-Selva Bétol, s'il n'y avait ce nom limousin du bouleau et si les illustrations de son « *Temps de prima* », « *Temps de printemps* », ne l'avaient d'abord dénoncée. Elle habite Viry-Châtillon. Son texte, un conte pour enfants en somme, mériterait d'avoir été écrit « *en Arle au tems di Fado* », « *en Arles au temps des fées* ». Certes, il ne renouvelle pas beaucoup le genre ; mais quelle coulée de clarté ! Quelle fraîcheur dont on nous avait déshabitués ! Il n'y a plus d'enfants, dira-t-on ? Ces pages en tout cas devraient leur redonner une âme d'innocence. La majorité du jury l'a pensé qui attribue à Mlle Bétol un Second Prix de prose.

Cela dit, me sera-t-il permis d'ouvrir ici une parenthèse à titre personnel ? « *Temps de prima* » n'apporte rien de bien neuf, rien qui accroche, ni dans la forme, ni dans le fond ? Eh ! je le sais bien ! L'abus des liqueurs fortes nous aurait-il gâté le palais au point que nous trouvions désuet ce qui n'est qu'éternel ? A la lecture de ce conte, avouerais-je que me revenaient de vieux vers :

Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants,
Doux comme les hautbois, verts comme les prairies,
Et d'autres, corrompus, riches et triomphants...

On a bien le droit de préférer les premiers, même dans les temps que nous subissons ! Baudelaire lui-même garde l'obsession d'une pureté perdue. Le torrent de boue qui nous submerge et nous emporte monte plus haut que le soleil. Le soleil n'en brille pas moins dans la jeunesse de chaque nouveau matin, « *lorsque les jours sont longs en mai* » « *lanquan li jorn son lonc en may* ». Heureux ceux qui croient à l'aurore et qui la chantent, même sur un pipeau !... Mais fermons la parenthèse !



Maria-Selva Bétol reçoit le second prix de prose.

Tous les membres du jury sont tombés d'accord pour distinguer « *Las vacas de Vilafranca* », « *Les vaches de Villefranche* », pièce dont l'auteur est M. Noël Azam, de Fontenay-aux-Roses. Ce retour aux champs d'un « *parisien* » ne manque pas de pittoresque et de piquant. Les mêmes mots revenaient sous la plume des jurés : excellente prose de langue d'oc, récit alerte, du concret, de l'humour... M. Azam méritait bien la Première Mention du concours de prose.

Le quatrième auteur que vous avez remarqué cache sous une devise empruntée à Mistral le titre même de son œuvre, avec son nom. Nous entrons ici de plain-pied dans une fête camarguaise où toute la jeunesse joue avec les taureaux et même, pour la dernière fois, celui qui va mourir de leucémie. Nouvelle propre à l'émotion, bien menée, bien écrite, dans la pure langue de Mistral. Le jury est heureux de donner pour cette pièce la Deuxième Mention du concours à Mme Isabelle Allard, une parisienne que nous avons toujours applaudie ici en provençale.

Mme Colette Couderc habite Herblay dans le Val-d'Oise. Mais elle écrit bien la langue d'oc. Dans un court essai de prose poétique, « *L'Ort en ivern* », « *Le jardin en hiver* », on voit sourdre sous les frimas un peu de chaleur secrète, comme un prélude du printemps. Thème presque émouvant, dans un style précis et concret. Cela méritait bien une Quatrième Mention... et de clore les Jeux.

Monsieur le Maire, la mode est aux bilans. L'un des membres du jury nous en donnait les prémices. Et ceci concerne tous les concurrents, même ceux qui, pour être restés dans l'ombre, n'étaient certes pas sans mérite. « *Ces textes*, dit ce juge équitable, *qu'ils soient écrits en gascon, en languedocien clapassé,*

biterrois ou audois, en béarnais ou en aveyronnais, et dans une graphie occitane ou mistralienne, révèlent une excellente connaissance de la langue ». Vaqui lou mot escrèt ! Voilà le point capital ! En langue d'oc comme en français, peu d'hommes touchent du front les étoiles ; mais tous ont le haut devoir de maintenir et d'exalter les langues de la patrie.

Intrépide gardian de noste parla gènt,
Gardons-le franc e pur e clar coume l'argent,
Car tout un pople aqui s'abéuro ;
Car, de mourre-bourdoun, qu'un pople tombe esclau,
Se tèn sa lèngo, tèn la clau
Que di cadeno lou deliéuro.

Intrépides gardiens de notre beau parler,
Gardons-le franc et pur et clair comme l'argent,
Car tout un peuple là s'abreuve ;
Car, face contre terre, qu'un peuple tombe esclave,
S'il tient sa langue, il tient la clef
Qui le délivre des chaînes.

(Mistral, Lis Isclo d'or, I troubaire catalan).

Gente reine et nobles seigneurs, vous aurez porté votre pierre à ce grand œuvre en prenant part aux Jeux floraux de la Ville de Sceaux en l'honneur de Frédéric Mistral. C'est une heureuse et pieuse pensée de clore sur ces joutes poétiques l'année de son cent cinquantième anniversaire. Au paradis de Sainte Estelle et des Saintes-Maries-de-la-Mer, ces Jeux auront porté au Père de Mireille et de notre Renaissance le reflet et le regret de son Empire du soleil.

Sylvain TOULZE
Majoral du Félibrige



pour vos achats importants :

TÉLÉVISION • HAUTE-FIDÉLITÉ
SON • ÉLECTRO-MÉNAGER...

vous recherchez :

Accueil • Conseils • Choix
MEILLEURS PRIX
Après-vente sérieux

TÉLÉ-BLAGIS

CENTRE COMMERCIAL DES BLAGIS
Carrefour Sceaux/Bagneux/Fontenay

SCEAUX - Tél. 350.15.00

met à votre disposition :

SON ÉQUIPE COMPÉTENTE ET DÉVOUÉE
SON GROUPEMENT D'ACHATS (120 magasins)
SA SÉLECTION DES MEILLEURES MARQUES :

Philips • Radiola • Dual
Schneider • Brandt • Vedette
Thermor • Scholtès • Laden, etc.

TRADITION FÉLIBRÉENNE

La fête félibréenne du 27 septembre 1981



1

L'année du cent cinquantième de la naissance de Frédéric Mistral – 1980 officiellement – vient seulement de se terminer dans la cité félibréenne de Sceaux avec les manifestations méridionales du dimanche 27 septembre dont le grand moment aura été la proclamation des résultats et la remise des prix des Jeux floraux en langue d'Oc, dont la renaissance fait l'objet d'un « dossier » dans le présent numéro du bulletin municipal (voir pages 4/5 et 7).

103 ans après son origine, la tradition félibréenne de Sceaux reste vivace. On s'en est aperçu une fois encore tout au long de la journée : après l'accueil des méridionaux de Paris à la gare de Sceaux, le cortège s'est rendu par la rue de Penthièvre, le jardin de la Ménagerie (photo 1) et le parc de Sceaux, à l'Orangerie où fut célébrée par l'Abbé Sylvain Toulze une messe en langue d'Oc, chantée par la chorale du « Réveil basco-béarnais » (photo 2) ; puis vint la Félibrée au jardin des Félibres (photo 3), où M. Erwin Guldner, Maire de Sceaux, prononça tout d'abord l'allocution suivante (photo 4) :



2

*Madame la Reine du Félibrige,
Monsieur l'Abbé Majoral du Félibrige,
Monsieur le Président
des Amis de la Langue d'Oc,
Messieurs les dignitaires du Félibrige,
Monsieur le Président
du Centre des provinces françaises,
Madame et Messieurs les Présidents
des associations de méridionaux,
Mesdames, Messieurs,*

Je ne vous souhaite pas la bienvenue ici, car, dans ce jardin, qui abrite la tombe de Florian et où sont rassemblés les bustes des principaux écrivains en langue d'oc et défenseurs des parlers d'oc décédés, vous êtes chez vous. Mais je vous remercie chaleureusement d'être revenus une fois de plus dans notre cité, malgré un temps qui n'a rien de méridional et bien que la date de cette félibrée de 1981 ait dû être déplacée à cause des élections législatives des 14 et 21 juin.

Veillez nous pardonner ce contretemps mais mieux valait reporter cette félibrée à l'automne que d'interrompre une tradition qui est maintenant plus que centenaire, d'autant plus que cette circonstance vous a valu, grâce à l'amabilité de M. Georges Poisson, Conservateur en chef du Musée de l'Île-de-France, d'entendre la messe en langue d'oc, qui fait maintenant partie de la fête félibréenne de Sceaux, dans la superbe Orangerie du Château de Sceaux. Grâce à cela et au concours de la chorale du « Réveil Basco-Béarnais » et de l'école Gaston Phébus, dirigée par André Hourmilougué, cette messe fut, cette année, particulièrement belle et émouvante.



3

Depuis 23 ans que j'ai l'honneur et le plaisir de vous accueillir à Sceaux, je n'ai cessé de répéter que l'une des principales raisons pour lesquelles j'ai tenu à perpétuer et à vivifier la tradition félibréenne de notre ville, était que, comme vous, j'étais profondément convaincu de la nécessité de respecter et de favoriser les diversités régionales et, en particulier, de sauvegarder toutes les survivances et tous les modes d'expression de cette vieille civilisation méditerranéenne, qui est née et s'est développée sous un climat et dans un environnement privilégiés.

J'ai, en effet, toujours été un fervent partisan de la décentralisation et je ne cache pas que j'approuve sans réticence la transformation des régions en collectivités publiques, dotées d'une assez large autonomie. Cette réforme est, en effet, de nature à favoriser la créativité dans toutes les régions de France et le développement du génie propre de chacune d'elles.

La félibrée de cette année sera marquée par une distribution des prix des jeux floraux, la première qui ait lieu depuis 1913. Vous vous souvenez que, l'an dernier, à l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance de Mistral, nous avons décidé de reprendre la pratique de ces concours littéraires. A notre grande satisfaction, notre appel aux écrivains s'exprimant en l'un des dialectes d'oc a été entendu.



4



5



6

TRADITION FÉLIBRÉENNE

Le jury, présidé par M. l'Abbé Sylvain Toulze, Majoral du Félibrige, et comprenant Mme Michelle Sapaly-Turon, Reine du Félibrige, M. le Recteur Jean Roche, M. René Méjean, Majoral du Félibrige, le Magistrat Général Gardon, M. Marcel Decremps et M. le Professeur Jean Bonnafous, a pu décerner deux prix et trois mentions pour des œuvres en prose et un prix et cinq mentions pour des œuvres poétiques. Tout à l'heure, M. l'Abbé Toulze aura le plaisir de proclamer les lauréats, et la Reine du Félibrige, celui de remettre les prix.

Je souhaite que cette journée que vous passez à Sceaux et que vous avez déjà réussi à ensoleiller par votre gaieté et les couleurs vives de vos costumes traditionnels, soit une journée de joie partagée et d'amitié.

Puis vinrent les interventions de Mme Michelle Sapaly-Turon, Reine du Félibrige (photo 5), de M. Prosper Caraman, Président de l'association des Méridionaux de Sceaux (photo 6), de M. Jacques Loubière, Président des « Amis de la langue d'Oc » (photo 7), de M. Henri Barthes, représentant M. Pierre Azémard, Syndic de la Maintenance de Languedoc, et, naturellement, de M. l'Abbé Toulze, Président du Jury des Jeux floraux (photo 8), dont le rapport est publié intégralement dans le dossier évoqué plus haut.

La Félibrée fut également l'occasion d'une remise de pervenche à M. Gastou, Secrétaire de l'Académie du Languedoc (généreuse donatrice de médailles aux lauréats des Jeux floraux). Les chants de la chorale du « Réveil basco-béarnais » rehaussèrent encore son éclat, comme le fit la présence dans la foule de Marcel Amont (photo 9), venu « en pays ».

Après que la Reine du Félibrige eut déposé une gerbe devant le buste de Mistral et que le chant de la « Coupo Santo » eut marqué la fin de la cérémonie, le cortège se reforma en direction du petit château où la Municipalité offrait un vin d'honneur au cours duquel fut remise, comme à l'accoutumée, la « médaille du centenaire » à quelques personnalités présentes. Et c'est avec un important retard sur l'horaire initialement prévu que fut servi le déjeuner, à la fois à l'école Saint-Jean-Baptiste et au gymnase des Imbergères.

A son issue, Monsieur le Maire remercia ceux qui avaient contribué à la réussite de ces agapes, qui furent très amicales, en particulier M. Andricq, Directeur de l'école Saint-Jean-Baptiste, qui avait bien voulu mettre le réfectoire de l'école, avec vaisselle et couverts, à la disposition de la Municipalité pour ce repas, le Comité interprofessionnel des vins des Côtes du Rhône en la personne de Mme Valensi, Présidente du « Vacluse à Paris », qui avait offert gracieusement les vins, M. Galy, Président du « Cocampa » (Comité de Coordination des Associations Méridionales de Paris) et M. Dussol, Président des « Enfants de l'Hérault ».

Il saisit aussi cette occasion pour rendre publiquement hommage à M. Jean-Louis Oheix, Maire adjoint de Sceaux et Président du Comité municipal des fêtes, qui a été l'artisan du renouveau et de l'enrichissement de la tradition des fêtes félibréennes de Sceaux.

Il tint à souligner que, si la ville de Sceaux fournissait le cadre et l'intendance de ces fêtes, c'étaient les félibres eux-mêmes ainsi que les associations de méridionaux et tous les amis de la langue d'Oc qui en apportaient la substance.

Enfin, il invita les participants à lever leur verre (photo 10) au maintien et au développement de la culture méridionale, faite de sagesse et de joie de vivre, et forma le vœu qu'elle continue à enrichir l'âme de la France.

Et c'est tard dans l'après-midi qu'eut lieu au petit château un nouveau rendez-vous avec le folklore des pays d'Oc; il est bien difficile de dire qui du « Réveil basco-béarnais » (photo 11) ou du groupe de danse « La Coupo Santo » (photo 12) connut la plus grande faveur du public.



12



11



10



7



8



9

COURSES CYCLISTES

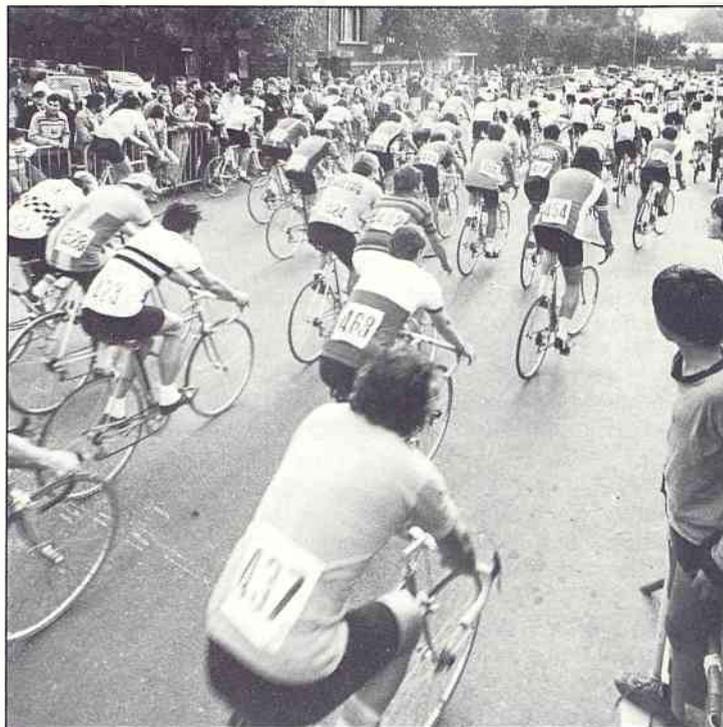
La journée du 20 septembre : un franc succès

Plus que jamais, le vélo fait recette à Sceaux. A preuve le succès remporté par les maintenant traditionnelles courses cyclistes qui, depuis près de dix ans, animent le temps d'un dimanche les rues de notre ville.

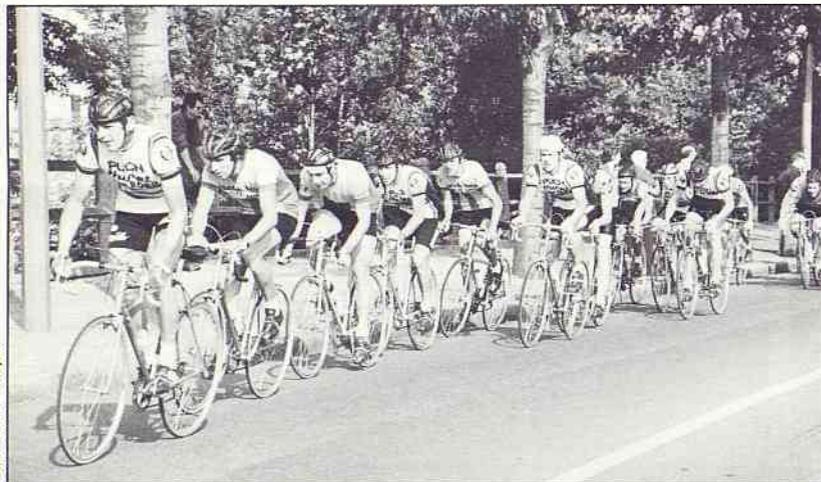
Le 20 septembre dernier, sous un ciel clément, près de quatre cents concurrents ont bouclé, à la force du mollet, un circuit devenu habituel, peinant - et combien ! - dans la montée des avenues Raymond-Poincaré et de Verdun, soufflant, après le passage sur la ligne devant la mairie, dans la descente de l'avenue Jules-Guesde.

Outre les quatre courses populaires ouvertes à tous organisées par le Comité municipal des Fêtes, avaient lieu cette année deux épreuves réservées aux coureurs licenciés, dont l'organisation revenait au toujours plus dynamique Vélo Club Scéen. La première de ces deux courses couronnée par le prix de l'Union des commerçants et artisans de Sceaux, réunissait des cadets pour un parcours de 49 km. La seconde, le prix de la Ville de Sceaux, réservée aux juniors et seniors B et C, devait être très sélective puisque moins de la moitié des 69 engagés terminaient le parcours de 98 km. Le Vélo Club Scéen s'y comportait de manière fort brillante, plaçant quatre de ses membres dans les neuf premiers.

Il y avait foule, en fin d'après-midi dans la cour de la mairie pour la remise des récompenses (voir les classements ci-contre), en présence de nombreux membres de la municipalité et des dirigeants du Vélo Club Scéen. D'année en année, le cyclisme reste décidément un sport particulièrement apprécié des Scéens.



Epreuves ouvertes à tous : le départ de la catégorie 4 (concurrents nés en 1965 et avant).



Prix de la ville de Sceaux (épreuve FFC organisée par le Vélo Club Scéen); les seniors B et C et les juniors, en plein effort, avenue Raymond-Poincaré.



Epreuves ouvertes à tous : au départ, les concurrents de la catégorie 1 (nés en 1969, 70, 71).



Prix de l'Union des Commerçants et Artisans de Sceaux (épreuve FFC organisée par le VCS) : les cadets au départ.

Muriel Courtot, première féminine de la catégorie 2 (concurrentes nées en 1966, 67, 68) des épreuves ouvertes à tous, remet son bouquet à Christophe Lisandre, premier cadet Scéen dans le prix de l'UCAS organisé par le VCS. Ils sont entourés par MM. Ringenbach et Jechoux, maires adjoints, et Lolo Berger, président du VCS.



COURSES CYCLISTES



Une foule nombreuse dans la cour de la mairie pour la remise des récompenses en fin d'après-midi.



André Dejean (dit « La bonne roue ») médaille d'argent de la catégorie vétérans 4 (concurrents nés en 1916 et avant) des épreuves ouvertes à tous, félicité par M. Herzog, premier adjoint au maire qu'entourent MM. Philippe, Ringenbach, Jechoux (caché) et Oheix, maires adjoints.

RÉSULTATS

Épreuves ouvertes à tous organisées par le Comité des Fêtes

CATÉGORIE 1 1969-70-71 (*)

Filles

- 1 Cuq B.
- 2 Courtot C.
- 3 Chotard K.
- 4 Rogel C.
- 5 Darrulat M.

Garçons

- 1 Wirtzler F.
- 2 Foudriat G.
- 3 Bothineau J.
- 4 Vidalenc R.
- 5 Kochancwicz M.
- 6 Pichouron J.-F.
- 7 Tilloles M.
- 8 Serron P.
- 9 Béranger A.
- 10 Berges A.
- 11 Arnould P.
- 12 Fermi P.
- 13 Grossetête P.
- 14 Verhooghe P.
- 15 Cade E.
- 16 Pierre G.
- 17 Legret B.
- 18 Jourdan E.
- 19 Douliery A.
- 20 Grante L.
- 21 Lepage A.
- 22 Née C.
- 23 Alptuna L.
- 24 Naddeo D.
- 25 François O.
- 26 Lermer D.
- 27 Boissay A.
- 28 Poncin A.
- 29 Guillot G.
- 30 Paul W.
- 31 Rogel L.
- 32 Gaube R.
- 33 Drouot C.

CATÉGORIE 2 1966-67-68

Filles

- 1 Courtot M.
- 2 Mouillefarine S.

Garçons

- 1 Mourgé F.
- 2 Bernard M.
- 3 Baradat L.
- 4 Pertus S.
- 5 Fievet F.
- 6 Weber M.
- 7 Irali P.
- 8 Boucharin C.
- 9 Pereira J.-C.
- 10 Rouet O.
- 11 Bohard D.
- 12 Soudan F.
- 13 Biros J.-F.
- 14 Mouillefarine F.
- 15 Declève P.
- 16 Matigot P.
- 17 Le Hingrat F.
- 18 Robert G.
- 19 Crabeil P.
- 20 Poirel B.
- 21 Mouchot A.
- 22 Tastard T.
- 23 Drouot X.
- 24 Marot C.
- 25 Urfalino F.
- 26 Dumaz Le Grand
- 27 Anfray T.
- 28 Eudeline P.
- 29 Guissani S.
- 30 Maréchal O.

CATÉGORIE 3 Senior 1 1952 à 1955

Femmes

- 1 Kerdraca J.
- 2 Juif V.

Hommes

- 1 Bled P.
- 2 Panar P.
- 3 Barse E.
- 4 Forêt H.
- 5 Laval J.-F.
- 6 Tizon P.
- 7 Le Nai P.
- 8 Forêt E.

9 Beucherie A.

- 10 Mourgé F.
- 11 Beaudouin L.
- 12 Blin P.
- 13 Prévot S.
- 14 Navet C.
- 15 Quinton J.
- 16 Beugin F.
- 17 Abitbol J.-L.
- 18 Gouteux N.
- 19 Grosmanjng J.-P.
- 20 Lefèvre J.
- 21 Rataveau J.-M.
- 22 Prunget P.
- 23 Seignolles P.
- 24 Guignard C.
- 25 Irali D.
- 26 Bessot M.
- 27 Bochet C.

Senior 2 1942 à 1951

Femmes

- 1 Duport A.
- 2 Douliery Y.

Hommes

- 1 Chauvet
- 2 Girard C.
- 3 Lourdault J.-C.
- 4 Bruges J.-C.
- 5 Legret L.
- 6 Tarle C.
- 7 Blanquet B.
- 8 Rudrauf A.
- 9 Serron J.
- 10 Girard G.
- 11 Dujardin C.
- 12 Decarpentry P.
- 13 Le Hénaff J.-C.
- 14 Darrulat L.
- 15 Vallet C.
- 16 Paul D.
- 17 Ferran J.
- 18 Pique M.
- 19 Olivie P.
- 20 Rebillon P.
- 21 Lesueur M.

- 22 Gilland P.
- 23 Ferrand P.
- 24 Doucet G.
- 25 Normand D.
- 26 Beaudesson B.
- 27 Deslandes P.
- 28 Singer P.
- 29 Duvigneau J.
- 30 Marco B.
- 31 Charbonnel
- 32 Levillain C.
- 33 Avezedo A.
- 34 Verger J.-M.

Vétérans 1 1932 à 1941

Femmes

- 1 Guinot L.
- 2 Marie Y.

Hommes

- 1 Marie J.
- 2 Lévêque G.
- 3 Tizon R.
- 4 Weber J.
- 5 Guimberteau L.
- 6 Dubois J.-M.
- 7 Gaudives J.
- 8 Drugeon A.
- 9 Mourgé C.
- 10 Lurienne P.
- 11 Soudron C.
- 12 Barse M.
- 13 Martin L.
- 14 Beucherie R.
- 15 Limongi R.
- 16 Pinlong C.
- 17 Christophe B.
- 18 Dequatremare P.
- 19 Romzomi J.-C.
- 20 Mahdoune J.
- 21 Douliery G.
- 22 De Montrion M.

Vétérans 2 1922 à 1931

Hommes

- 1 Colliot R.
- 2 Juif A.
- 3 Morand H.
- 4 Poitevin J.
- 5 Billy J.

Vétérans 3 1917 à 1921

Hommes

- 1 Guiral
- 2 Guinot R.
- 3 Taupas R.

Vétérans 4 1916 et avant

Hommes

- 1 Mouillefarine H.
- 2 Dejean A.
- 3 Darrulat J.

CATÉGORIE 4 1965 et avant

Femmes

- 1 De Bourguignon
- 2 Marie Y.
- 3 Anfray J.

Hommes

- 1 Hamon L.
- 2 Beucherie A.
- 3 Ricoult A.
- 4 Thieffine
- 5 Forêt H.
- 6 Blanquet B.
- 7 Forêt E.
- 8 Girard C.
- 9 Berteaux M.
- 10 Girard G.
- 11 Nouveau M.
- 12 Bourriquen D.
- 13 Rhein O.
- 14 Panar P.
- 15 Marie J.
- 16 Lourdault J.-C.
- 17 Colautti J.
- 18 Even S.
- 19 Hutzler J.
- 20 Blum E.
- 21 Bestetti D.
- 22 Weber
- 23 Perron M.
- 24 Marco B.
- 25 Gaudives J.
- 26 Serron J.
- 27 Tessier F.
- 28 Guimberteau L.
- 29 Maras B.
- 30 Sachet D.
- 31 Willemin A.
- 32 Tharaud
- 33 Blin P.
- 34 Pasteur D.
- 35 Colliot R.
- 36 Chevalier J.-M.
- 37 Dujardin C.
- 38 Barrère A.
- 39 Poupard M.
- 40 Vallet C.
- 41 Naddeo J.-P.
- 42 Léonard F.
- 43 Quinton J.
- 44 Zemour C.
- 45 Daburon
- 46 Dussourt J.-P.
- 47 Darrulat L.
- 48 Bonnemayre H.
- 49 Rakic D.
- 50 Bestetti J.-C.
- 51 Ferrand P.
- 52 Lafontaine R.
- 53 Lemaître D.
- 54 Gilland P.
- 55 Prévot S.
- 56 Sost W.
- 57 Beguin C.
- 58 Beucherie R.
- 59 Bestetti G.
- 60 Beillard J.
- 61 Cartier M.
- 62 Limongi R.
- 63 Rebillon P.
- 64 Cessieu R.
- 65 Lefèvre J.
- 66 Chevalier Y.
- 67 Beaudesson B.
- 68 Doucet G.
- 69 Le Meur B.
- 70 Petit M.
- 71 Rastelli P.
- 72 Grosmanjng J.-P.
- 73 Legrand R.
- 74 Allard D.
- 75 Bellaude F.

(*) Pour toutes les catégories, les années indiquées correspondent aux années de naissance des concurrents.

Épreuves FFC organisées par le Vélo Club Scéen

Prix de l'Union des Commerçants et Artisans de Sceaux

Cadets

55 engagés

- | | |
|---------------------------------------|--------------------|
| 1 Pachot E. (VCMP) | 15 Hoyau L. |
| 2 Garniaux R. (CAO) | 16 Bataille L. |
| 3 Engammare N. (CALH) | 17 Bagnol T. |
| 4 Sinacola P. (VCMP) | 18 Colin E. |
| 5 Chartier P. (CALH) | 19 Desseignet R. |
| 6 Lisandre C. (VCS) | 20 Iglesias O. |
| 7 Burquière E. (VC XII ^e) | 21 Marc |
| 8 Charroux B. (VCMP) | 22 Claude S. (VCS) |
| 9 Barbe N. (VC XII ^e) | 23 Crabeil |
| 10 Croquison B. (CALH) | 24 Boulet |
| 11 Dominguez S. | 25 Briand |
| 12 Pagès J.-M. | 26 Valls F. (VCS) |
| 13 Maillard J. | 27 Hnat |
| 14 Guillerm T. | 28 Morin |
| | 29 Miguel |
| | 30 Doussot |

Prix de la Ville de Sceaux

Seniors B et C - Juniors

69 engagés

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| 1 Gibon E. (CCIB) | 17 Peloso R. (ASF) |
| 2 Audic M. (ACBB) | 18 Conan G. (VCS) |
| 3 Schortgen G. (ACBB) | 19 Bouchaud J.-L. (ABC) |
| 4 Granier L. (VCS) | 20 Servant P. (CAL) |
| (1 ^{er} junior) | 21 Meunier |
| 5 Boucharin C. (VCS) | 22 Vallée |
| 6 Curval M. (ACBB) | 23 Bucco |
| 7 Potier J.-C. (RLB) | 24 Chotard (VCS) |
| 8 Paris F. (VCS) | 25 Malaize |
| 9 Lefrançois D. (VCS) | 26 Loisan |
| 10 Renée J.-C. (ABC) | 27 Brunelle |
| 11 Bouyssarie J. (ASF) | 28 Caron |
| 12 Milleret L. (ABC) | 29 Jourdan |
| 13 Conan D. (VCS) | 30 Maillet |
| 14 Mauger P. (MVC) | |
| 15 Raynal P. (VCS) | |
| 16 Oliveiro G. (ABC) | |

Prix d'équipe

- 1 ACBB
- 2 VCS

Les cérémonies du 11 novembre

Les cérémonies du 11 novembre se sont déroulées dans notre ville dans l'atmosphère de recueillement et de ferveur qui est la marque habituelle de cette grande journée du souvenir.

Le cortège traditionnel s'est formé au rond-point Guy-Flavien : les drapeaux des Anciens Combattants et des Associations, le Maire et le Conseil municipal, les Anciens Combattants, les enfants des écoles de la Ville et de nombreux citoyens et citoyennes de Sceaux se sont dirigés vers la Mairie en empruntant l'avenue du Président-Franklin-Roosevelt et la rue Houdan.

Avec de nombreuses autres personnes venues directement, les membres du cortège prirent place dans la cour de la Mairie autour du Monument aux morts.

Monsieur le Maire donna tout d'abord lecture d'un message du ministre des Anciens Combattants avant de prononcer la brève allocution suivante :

« A ce message qui exprime bien le sens de notre présence autour de ce monument, je voudrais seulement ajouter une observation.

Les Anciens Combattants savent ce qu'est la guerre, parce qu'ils l'ont faite. Plus que quiconque ils veulent la paix. S'ils se sont constitués en association, c'est, certes, pour défendre leurs droits et perpétuer l'unité de tous les Français et l'esprit d'entraide qui régnaient au front. Mais c'est aussi avec la ferme intention de favoriser la compréhension entre les peuples et de tout faire pour qu'il n'y ait plus d'autres guerres.

Cependant, eux, qui ont dû exposer leur vie ou la sacrifier pour défendre notre liberté et l'intégrité de notre territoire, ils n'ont pu qu'être attristés et inquiets à la vue de ces cortèges de pacifistes qui ont défilé dans les rues de Rome, de Berlin, de Londres, d'Amsterdam et de Paris.

Parmi ces pacifistes à tout prix, il y a, certes, beaucoup de femmes et d'hommes de bonne foi horrifiés par ces guerres ininterrompues qui jalonnent l'histoire de l'humanité. Mais suffit-il de déposer les armes et de renoncer à se défendre pour que les autres puissances en fassent autant ? Hélas ! Beaucoup de Français l'avaient déjà cru, notamment dans les années 30, et c'est précisément ce pacifisme plein d'illusions qui a encouragé Hitler à nous agresser et à tenir la France sous sa botte pendant plus de quatre ans !



Jean-Pierre Cauquill



Jean-Pierre Cauquill



Jean-Pierre Cauquill

Recueillement devant le Monument aux Morts après le dépôt des gerbes. A la droite de Monsieur le Maire, M. Ringenbach, maire adjoint ; à sa gauche M. Briou, Président de l'Association des Anciens Combattants, et M. Fraire, vice-président de la 363^e Section des Médaillés Militaires.

Défilé devant les tombes fleuries aux couleurs nationales.



Jean-Pierre Cauquill

Jean-Pierre TELLIER

Administrateur de Biens

GESTION: 350.19.35

118, RUE HOUDAN

92330 SCEAUX

CABINET TELLIER

Agent Immobilier

TRANSACTIONS: 702.36.06

114 bis, Rue Houdan

ADMINISTRATEUR
DE BIENS
FNAIM

AGENT
IMMOBILIER
FNAIM

face 3

Parmi ces pacifistes qui ont manifesté au cours des dernières semaines il y en avait, aussi, dont les intentions étaient moins pures. Mais ce qui est le plus grave et le plus affligeant, c'est que, parmi eux, il y avait beaucoup de défaitistes qui avouaient sans honte qu'ils préféreraient la servitude au combat pour la liberté. Ils ne parleraient pas ainsi s'ils avaient vécu l'occupation étrangère avec ses humiliations et ses souffrances.

Au pied de ce monument, écoutons la dure leçon de l'histoire : ce ne sont pas ceux qui bèlent « Paix ! Paix ! Nous voulons la Paix » qui assurent la paix, mais ceux qui, avec humilité, patience et intelligence, travaillent pour favoriser une meilleure compréhension entre les peuples et pour mettre sur pied une organisation plus solide des relations internationales.

C'est aussi dans cet esprit que nous allons honorer la mémoire des Scéens qui ont dû sacrifier leur vie pour que nous restions libres et pour que la France reste la France ».

Vinrent ensuite le dépôt des gerbes, la lecture du Livre d'Or, la Sonnerie aux morts, suivie d'une minute de silence, de la Marseillaise et du « Cessez-le-feu ».

Aussitôt après, le cortège devait se reformer pour se rendre au cimetière.

Arrêtant un instant sa marche au milieu de l'allée principale, le maître de cérémonie expliqua en quelques mots le sens de la démarche qu'allaient accomplir Monsieur le Maire et son premier adjoint – accompagnés du président de l'association des Anciens Combattants et du vice-président de la 363^e section des Médailleurs Militaires – en se rendant sur la tombe d'Émile Faye et de Robert Roger, tous deux décédés dans les jours précédents, pour y déposer quelques fleurs, hommage du Conseil municipal à ces deux grands Scéens, à ces deux grands Français.

Une gerbe fut ensuite déposée au Monument aux morts de 1870. Après l'envoi des couleurs, la nombreuse assistance défila devant les tombes de ceux qui, tombés au cours des dernières guerres, sont inhumés dans le cimetière communal.

Après les cérémonies, la plupart des participants se rendirent aux baraquements pour le vin d'honneur offert par l'association des Anciens Combattants. Bon nombre d'entre eux se retrouvèrent à l'ancienne mairie pour le banquet traditionnel, ce « Bœuf gros sel » sans lequel le 11 novembre à Sceaux ne serait plus le 11 novembre.

Et c'est à l'issue de ce déjeuner que fut évoqué, avec autant de simplicité que d'émotion, le souvenir des Anciens Combattants disparus au cours des derniers mois.

au conseil municipal

Au cours de sa séance publique du **29 octobre 1981**, le conseil municipal a :

- Approuvé le budget supplémentaire 1981 de la ville, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 14 632 119,34 F pour la section d'investissement et à 3 028 203,25 F pour la section de fonctionnement. Le budget supplémentaire, rappelons-le, sert essentiellement à reprendre les reports des exercices antérieurs et à ajuster les crédits de l'exercice en cours qui se révèlent insuffisants. Cependant, le budget supplémentaire 1981 comporte des dépenses nouvelles en matière, notamment, de travaux de voirie, de rénovation d'installations de chauffage dans les bâtiments communaux aux fins d'économie d'énergie, de signalisation lumineuse, d'entretien des bâtiments scolaires et de réhabilitation de la piscine des Blagis.
- Approuvé le budget supplémentaire 1981 de la rénovation urbaine. Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 6 045 380,20 F pour la section d'investissement et à 71 246,70 F pour la section de fonctionnement.
- Approuvé le budget supplémentaire 1981 de l'assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 350 380,10 F pour la section d'investissement et à 77 995,42 F pour la section de fonctionnement.
- Donné un avis favorable au budget supplémentaire 1981 du Bureau d'Aide Sociale. Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 13 170,21 F pour la section d'investissement et à 151 018,84 F pour la section de fonctionnement.
- Décidé de faire appel du jugement du tribunal de grande instance de Nanterre du 4 août 1981 fixant l'indemnité d'expropriation de l'immeuble sis 120, rue Houdan.
- Approuvé la convention avec la SARL « *Les nouvelles résidences de France* », pour l'aménagement d'un passage public 117-121 bis, rue Houdan.
- Sollicité une subvention de la direction de l'Architecture pour l'amélioration de l'angle de l'avenue des Quatre-Chemins et de la rue Houdan.
- Décidé de confier à M. Zwang, architecte d'intérieur, une mission d'assistance à maître d'ouvrage et une mission d'architecture d'intérieur pour la réalisation de la bibliothèque municipale ainsi que pour celle des équipements sanitaires et sociaux prévus dans l'îlot Charaire.
- Sollicité le concours des services de la direction départementale de l'Équipement pour l'étude et la direction des travaux relatifs à l'installation d'une signalisation lumineuse place de la Libération, et demandé, pour cette opération, la participation financière de l'État et du Département.
- Accepté provisoirement le testament de M^{me} Poursin, qui institue la Ville de Sceaux comme légataire universel de ses biens.

**Prochaine réunion publique
du conseil municipal**

VENDREDI 18 DÉCEMBRE 1981 A 21 H

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Des travaux dans la ville

Jardin de la Ménagerie

Après la mise en place d'un éclairage d'accompagnement, la réfection des pelouses et des allées du secteur occidental, l'aménagement de vastes zones plantées de fleurs et d'arbustes variés, la continuation des plantations d'alignement, la réfection des clôtures sur la rue de Seignelay et le transfert des jeux de boules, les travaux d'embellissement du jardin de la Ménagerie se poursuivent par la reprise totale de l'allée centrale et la création d'un rond-point fleuri à son extrémité orientale. La statue de Vénus, placée en son centre, fermera la perspective à l'Est dans l'esprit de la composition classique retrouvée.

Rue de Seignelay

En complément des travaux du jardin de la Ménagerie, les trottoirs de la rue de Seignelay ont été repris en laissant la possibilité de plantation de lierre sur la clôture du jardin, à l'instar de ce qui a été entamé boulevard Colbert.

L'éclairage public a été refait avec des candélabres s'harmonisant avec ceux utilisés pour l'éclairage du jardin.

Rue Florian

Les travaux liés à la piétonnisation de la rue Florian sont maintenant achevés. La partie Nord de la rue Marguerite-Renaudin sera traitée de façon analogue au début de 1982.

Une colonne Morris destinée à recevoir l'affichage associatif est prévue pour occuper l'angle des rues Florian et des Ecoles.

Avenue Jean-Perrin

Les services de la direction départementale de l'Équipement procèdent à la réfection des trottoirs du CD 75, à la suite des travaux de réfection de l'éclairage public et du remplacement des plantations d'alignement.

Place de la Libération

La seconde partie de l'aménagement de la place de la Libération concerne le parvis du centre d'action culturelle « Les Gémeaux ». La période actuelle, propice aux plantations, permet le transfert des arbustes et le déplacement de certains arbres pour la création d'un mail devant cet équipement.

Compagnie Générale des Eaux

Dans le cadre de l'amélioration de son réseau de distribution, la Compagnie Générale des Eaux va faire procéder à la pose d'une canalisation de 32 m, rue Aubanel, destinée au maillage des rues Houdan et des Chêneaux.

Une opération semblable sera entreprise rue Georges-Bizet pour un maillage avec la canalisation de la rue Saint-Saëns.

Gaz de France

La conduite de distribution vétuste du carrefour formé par les rues du Lycée et Raymond-Gachelin sera remplacée prochainement par Gaz de France.

Permis de construire

(ou de démolir)

Avis

43, avenue de Bourg-la-Reine
Pétitionnaire : M. LAHER
Auteur du projet : M. JOLY, architecte
Construction d'une terrasse
Avis favorable le 30.08.81

1 ter, rue du Lycée
Pétitionnaire : Mme LEMIERE
Auteur du projet : M. BALARESQUE, architecte
Construction d'un pavillon
Avis favorable le 14.09.81

19, rue des Imbergères
Pétitionnaire : OPHLM de Sceaux
Démolition de divers bâtiments
Avis favorable le 27.10.81

17-19, rue des Imbergères
Pétitionnaire : OPHLM de Sceaux
Auteur du projet : M. JANTZEN, architecte
Construction d'un bâtiment neuf à usage de foyer-résidence, et aménagement d'un bâtiment ancien dans sa totalité
Avis favorable le 27.10.81

Décisions

45, avenue Le Nôtre
Pétitionnaire : M. Gérard BERTHELOT
Auteur du projet : M. Jack BERTHELOT
Pose d'un chien-assis
Permis accordé le 08.09.81

12, sentier de Paris
Pétitionnaire : M. DEL MISSIER
Auteur du projet : M. GAY, architecte
Modification de façade d'un immeuble
Permis accordé le 08.09.81

43, avenue de Bourg-la-Reine
Pétitionnaire : M. LAHER
Auteur du projet : M. JOLY, architecte
Construction d'une terrasse
Permis accordé le 15.09.81

153, rue Houdan
Pétitionnaire : SA MULTI SCEAUX
Auteur du projet : M. HERPE, architecte
Agrandissement du local commercial existant
Permis accordé le 16.09.81

22, rue de Bagneux
Pétitionnaire : Mme SABATIER
(auteur du projet)
Agrandissement d'un pavillon
Permis accordé le 02.10.81

6, rue des Imbergères
Pétitionnaire : SCI 6, rue des Imbergères
Auteur du projet : M. SERGENT, architecte
Construction d'une résidence
Permis accordé le 13.10.81

117-121 bis, rue Houdan
Pétitionnaire : SCI « Nouvelles Résidences de France »
Auteur du projet : M. LAVANANT, architecte
Construction de 2 pavillons + 1 immeuble R + 6 (16 logements) avec parkings en sous-sol
Permis accordé le 22.10.81.



Jean Pierre Cauquil

La rue Florian : un agrandissement « naturel » de la zone piétonne.

A.ORTIN 15, av. Georges Clémenceau
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67
ANCIENNEMENT GELIN
TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION
TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION
INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES
RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE
entreprise PRIEZ
22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92-FONTENAY-AUX-ROSES
service dépannage rapide
AGRÉÉ G.D.F. tel. 350-24-40

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Aménagement de l'avenue des Quatre-Chemins et de l'avenue du Plessis à Sceaux et à Châtenay-Malabry

L'élargissement du CD 128, avenue des Quatre-Chemins et avenue du Plessis, dans sa partie comprise entre les avenues Salengro et Jules-Guesde, figure dans les Plans d'Occupation des Sols de Sceaux et de Châtenay-Malabry.

L'opération a été prise en considération par le conseil général des Hauts-de-Seine en 1972. La procédure d'acquisition des terrains et immeubles s'est déroulée entre 1975 (déclaration d'utilité publique) et 1979 (prise de possession par le département).

Les démolitions et les mises à l'alignement des propriétés concernées ont été réalisées, pour la plupart, en 1980. Les immeubles situés avenue du Plessis à Châtenay-Malabry seront démolis en novembre 1981.

Les travaux des compagnies concessionnaires (eau, gaz, électricité, PTT) ont commencé en juin 1981 et se poursuivent actuellement. L'aménagement de voirie proprement dit sera entrepris au mois de décembre 1981, et durera environ huit mois.

Caractéristiques du projet

Le projet comporte trois sections distinctes, du Sud au Nord, dont les caractéristiques sont précisées ci-après.

Avenue des Quatre-Chemins, entre l'avenue Roger-Salengro et la rue Anatole-France

Le CD 128 possède dans cette partie une emprise de 20 m, répartis de la manière suivante :

- une chaussée de 9,50 m ;
- deux bandes de stationnement longitudinal de 2 m ;
- deux trottoirs de 3,25 m.

Avenue des Quatre-Chemins, entre la rue Anatole-France et la rue Houdan

L'emprise s'élargit dans cette partie jusqu'à 28 m au niveau du carrefour avec la rue Houdan, et comporte :

- une chaussée de 8,50 m en entrée du carrefour (3 voies) ;
- un terre-plein central de 2 m ;
- une chaussée de 6 m en sortie du carrefour ;
- deux bandes de stationnement longitudinal de 2 m, partout où les emprises le permettent ;
- deux trottoirs de largeur variable, mais d'une largeur minimale de 3 m.

Au niveau du carrefour, la largeur de l'avenue de Robinson est portée à 9 m, celle de la rue Houdan restant inchangée.

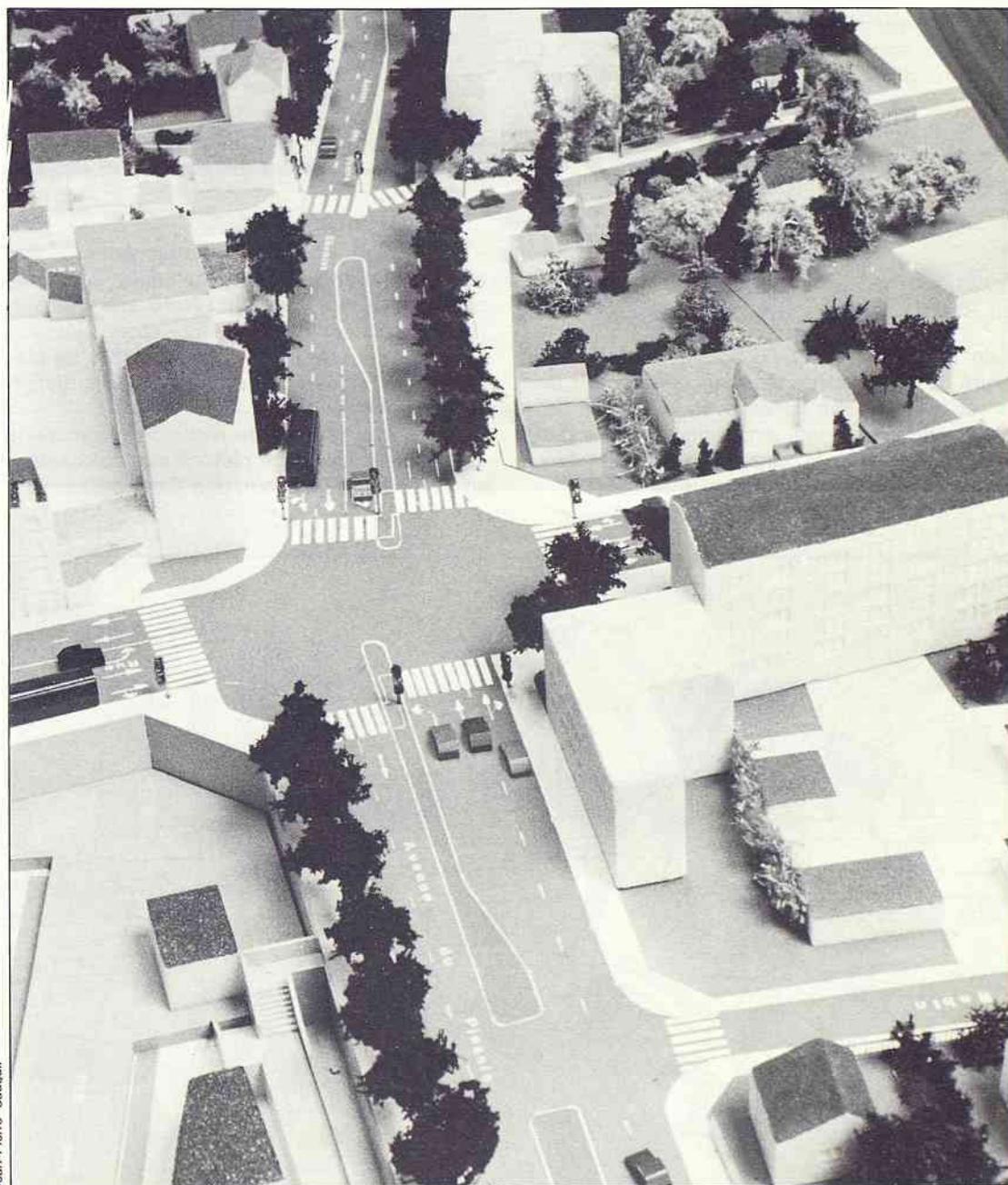
Avenue du Plessis, entre la rue Houdan et l'avenue Jules-Guesde

L'emprise est dans cette partie de 24 m ; elle comporte :

- deux chaussées séparées de 6 m (avec

création d'une voie de « tourne à gauche ») dans le carrefour des Quatre-Chemins ;

- un terre-plein central de largeur variable, planté ;
- deux trottoirs d'une largeur minimale de 3 m ;
- une bande d'arrêt de bus, côté gare du RER, entre la rue Houdan et la rue Gustave-Robin.



Une photo de la maquette réalisée par la DDE des Hauts-de-Seine.



un service bancaire complet
grâce à ses spécialistes

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

106, rue Houdan - 92330 SCEAUX - Tél. 350.68.26



DEF

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Aménagements prévus

Trottoirs

Les trottoirs seront en général réalisés en bitume de coloration rouge. La mise en place de mobilier urbain (bancs, bacs à fleurs, etc.) est également prévue.

Plantations

Les plantations d'alignement, déjà existantes à l'extrémité Sud du projet et du côté Est de l'avenue du Plessis, seront complétées.

Par ailleurs, dans la partie élargie de l'emprise, entre la rue Anatole-France et la rue Houdan, des espaces verts seront créés en liaison avec l'aménagement des cheminements piétons.

Enfin, le terre-plein central, depuis la rue Houdan jusqu'à l'avenue Jules-Guesde, sera planté.

Aménagements d'arrêts de bus avenue du Plessis, à proximité de la gare du RER

La création récente du nouvel accès voyageurs du RER permet d'envisager le report de l'arrêt de certaines lignes avenue du Plessis, ce qui entraînerait une diminution sensible des problèmes liés à la circulation des autobus place de la Gare de Sceaux-Robinson.

Des négociations sont actuellement engagées avec la RATP, en liaison avec les municipalités de Sceaux et de Châtenay-Malabry, afin de modifier la circulation des bus à proximité de la gare du RER.

Aucune décision à cet égard n'étant encore prise, il n'est pas possible pour l'instant de présenter les changements qui interviendront. Dès que ces derniers seront connus, une information complète sera diffusée aux usagers.

Une maquette du projet a été réalisée, et à fait l'objet d'une présentation à la population dans les mairies de Châtenay-Malabry et de Sceaux (voir photo en page 15).

Notre souci, lors de l'étude du projet, a été de concilier, d'une part, les intérêts de la circulation, très dense dans le carrefour des Quatre-Chemins, et d'autre part, ceux de la sécurité ou du confort des riverains et des piétons.

L'aménagement prévu :

- supprimera le goulot d'étranglement que constitue actuellement le carrefour des Quatre-Chemins sur l'axe Sud-Nord entre Châtenay-Malabry et Paris ;
- augmentera de façon sensible l'offre de places de stationnement par rapport à la situation antérieure ;
- offrira aux piétons de meilleures conditions de traversée (passage piétons « en baionnette » au niveau du carrefour des Quatre-Chemins

et de confort (trottoirs portés à une largeur minimale de 3 m) ;

- améliorera le confort des riverains par la suppression du revêtement pavé au profit d'une chaussée souple beaucoup moins bruyante, et par le complément de la plantation d'alignement là où elle n'existe pas encore.

En outre, la réalisation du carrefour des Quatre-Chemins devrait réduire la circulation dans les rues avoisinantes (rue des Chêneaux, rue Camille-Pelletan, avenue de la Gare, rue des Clos Saint-Marcel) qui sont utilisées par les automobilistes pour éviter le carrefour, et qui retrouveront ainsi leur fonction purement locale.

Vers le milieu de 1982, l'avenue des Quatre-Chemins et l'avenue du Plessis prendront donc un nouvel aspect, mettant fin à deux années transitoires, depuis le début des démolitions et les mises à l'alignement.

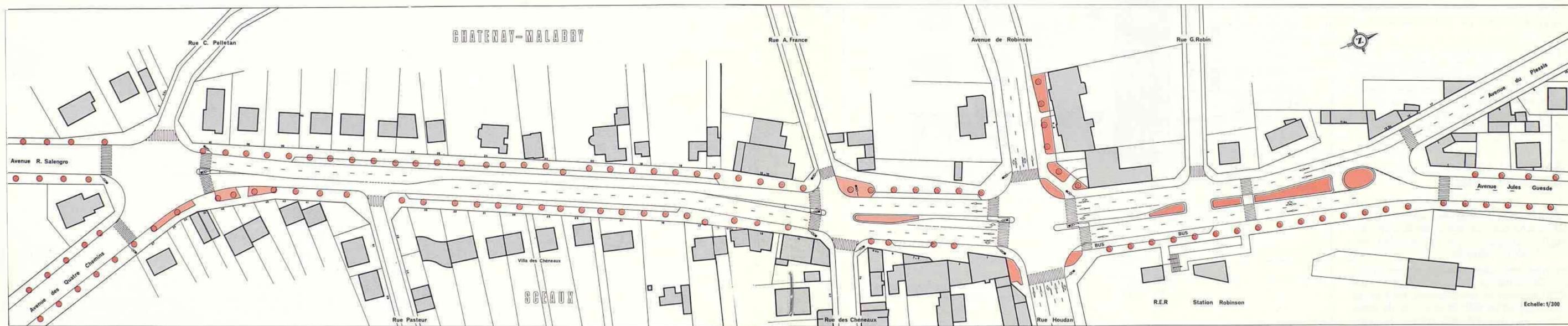
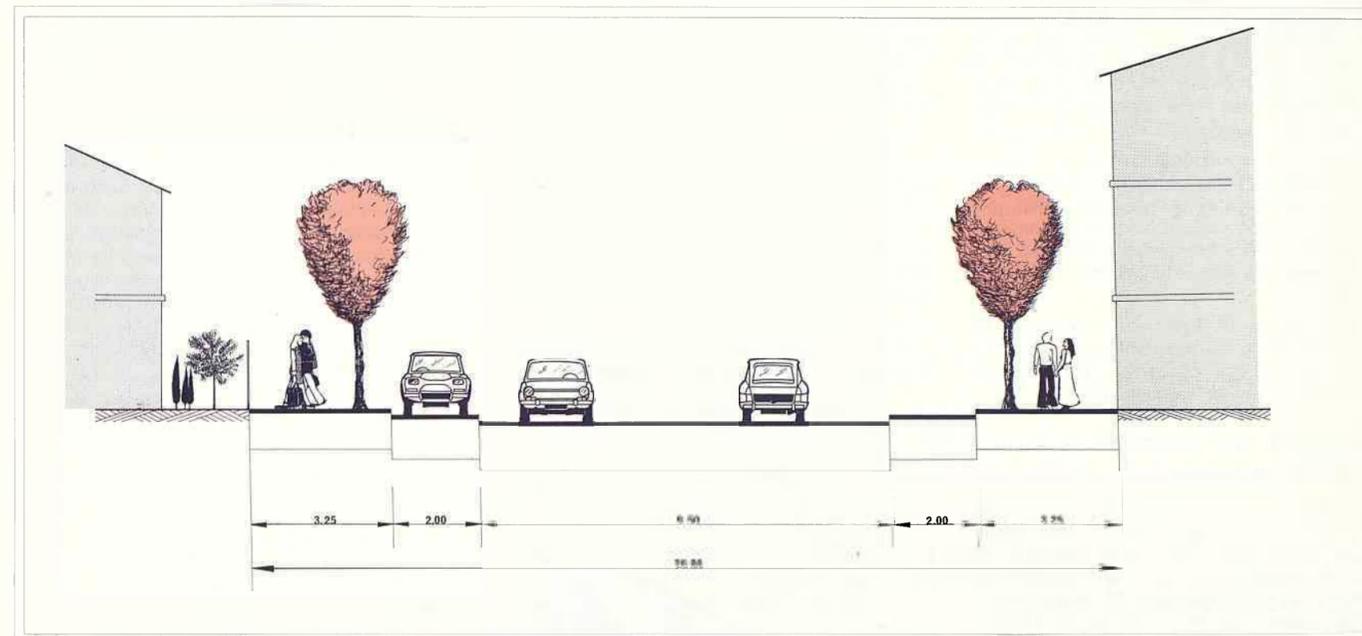
Les travaux de voirie vont apporter des perturbations importantes pour les habitants. Nous sommes conscients de la gêne qu'occasionnera le chantier aux riverains. Nous ferons toutefois tout notre possible pour la limiter au maximum.

François TITEUX

Ingénieur des TPE

Division Sud 1

DDE des Hauts-de-Seine



ETS. BASSEREAU
fabrique, pose, entretien et réparation
TOUTES FERMETURES
STORES TOILES - VÉNITIENS
3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

PEINTURES
PAPIERS PEINTS et TISSUS
DÉCORATION - RAVALEMENT
r. bourgoin
9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) - 92330 SCEAUX
☎ 702.59.17 24h sur 24

PAYSAGISTE - PÉPINIÉRISTE
CRÉATION - AMÉNAGEMENTS DE PARCS ET JARDINS
Edouard DESJONQUERES
15, rue du Colonel Fabien - 92160 ANTONY
tél. 666.87.86

L'HIRONDELLE
16, place du Général de Gaulle - Sceaux
vous offre 10% de remise
sur votre **LISTE DE MARIAGE**
arts de la table • cadeaux

LOGEMENT

OPHLM : 18 petits logements en construction rue Lakanal

Un chantier de construction vient de s'ouvrir rue Lakanal, sur un terrain appartenant depuis plusieurs années à l'Office Public d'HLM de Sceaux : il s'agit de terminer aujourd'hui l'opération commencée il y a quelques années par la construction de 67 ILM en trois immeubles.

En effet, ce terrain était occupé par un bâtiment conservé jusqu'au départ de ses occupants et démolé ensuite : le projet avait, dès l'origine, été de réaliser une extension à la résidence Esterel. Elle prendra la forme d'un petit immeuble accolé au bâtiment central existant.

Précisons que le règlement d'urbanisme du POS (zone UC) est intégralement respecté : le zonage UC de ce terrain est d'ailleurs inchangé depuis de longues années.

Répondre à une demande de petits logements

La demande de petits logements est aujourd'hui très forte à Sceaux : elle émane notamment de personnes âgées, seules ou en couples, souhaitant trouver un appartement confortable, économique, où elles seront moins isolées que dans une grande maison, et de jeunes ménages scéens pour lesquels, fort souvent, le prix d'un logement est trop élevé à Sceaux, surtout en début de carrière.

La construction offrira donc 18 petits logements (10 studios, 4 deux pièces, 4 trois pièces, pour 823 m² habitables), avec ascenseur et loggia spacieuse au sud, pour accueillir cette demande.

A noter que, pour faciliter l'insertion de cet immeuble dans le quartier et le rapprochement des générations, il sera proposé à la commission d'attribution de respecter une priorité pour les ascendants et descendants directs des résidents actuels d'Esterel, si celle-ci correspond aux critères réglementaires en vigueur.

Préfigurer une amélioration globale de la résidence Esterel

Il a pu être dit que cette construction nuirait à l'harmonie des immeubles existants : ceci ne correspond pas à la réalité car le projet est d'améliorer progressivement l'ensemble des trois immeubles existants.

Le nouvel immeuble possède un jeu de toitures plus conforme à l'esprit des constructions du quartier et au caractère traditionnel de Sceaux. L'office d'HLM envisage de doter les immeubles existants des mêmes toitures,

pour améliorer l'esthétique, l'isolation thermique et l'étanchéité. Un essai est en cours sur un immeuble du groupe Alsace-Bretagne et on pourra se rendre compte de l'intérêt de cette réalisation prochainement.

Les façades n'auront pas le même aspect, mais elles seront plus sobres que le revêtement des immeubles existants ; celui-ci, pour offrir une bonne isolation thermique, devra faire l'objet d'un traitement spécifique. D'ores et déjà, une isolation par l'extérieur des pignons est à l'étude pour améliorer le chauffage des pièces situées aux extrémités, donc le confort des habitants.

Enfin, pour compléter le programme, l'office envisage de reprendre les menuiseries exté-

rieures dont la réfection s'impose aujourd'hui, de remodeler les espaces extérieurs pour offrir plus de place aux jeux des enfants et à la détente des adultes.

Ceci bien sûr, ne peut se réaliser immédiatement, car il faut, d'une part, que le chantier actuel se termine (en principe, automne 1982 à début 1983) et, d'autre part, que les moyens financiers de l'office, de l'Etat, de la région, soient mobilisés. Et, naturellement, d'autres immeubles doivent aujourd'hui être améliorés, notamment sur le plan thermique, pour réduire les charges locatives si chères à cause de la hausse du prix des combustibles ; des choix difficiles sont donc à faire par le conseil d'administration.



Facile à monter, simple comme bonjour.

cuisines
kit bonjour

LE CHOIX : rustique ou moderne, vous composez votre cuisine.
LA MAIN : vous assemblez vos éléments pré-montés.
LE PRIX : dépensez moins d'argent.
LE RESULTAT : du professionnel.

80, avenue Aristide Briand
92160 ANTONY (RN 20) - Tél. 668.52.87

99-101, avenue d'Italie
75013 PARIS - Tél. 586.57.64

LOGEMENT

Une petite construction de qualité

Sur le plan technique, cette construction présentera de grandes qualités :

- isolation thermique très renforcée, (le label « haute isolation » devant être obtenu), réduisant au minimum les charges de chauffage ;
- ascenseur permettant notamment aux personnes âgées d'habiter tous les étages (ce qui n'était le cas dans aucun bâtiment de l'office) ;
- loggias très habitables au sud, prolongeant les séjours ;
- épaisseur des dalles et refends assurant une isolation phonique parfaite entre étages et appartements.

En effet, l'OPHLM a pu consacrer tous les moyens financiers qu'il peut mobiliser (1) sur la construction, puisque le terrain lui appartenait. Cependant, la gestion ultérieure sera équilibrée tout en conservant des loyers moyens, l'APL (Aide Personnalisée au Logement) venant pour les locataires moduler leur charge effective selon leurs ressources (2). Ceci signifie que les locataires actuels de l'office ne financeront pas de déficit sur cette opération ; cette volonté de maintenir l'équilibre de chaque opération est d'ailleurs respectée également pour toutes les constructions neuves ou réhabilitations récentes ou en cours de l'OPHLM.

C'est donc, dans le cadre d'une saine gestion financière, que l'OPHLM de Sceaux tente de répondre à la volonté municipale - exprimée dans le rapport de présentation du POS et qui a reçu un avis favorable à la suite de l'enquête publique - de loger confortablement prioritairement les personnes âgées et les jeunes ménages scéens dans des conditions financières acceptables pour leurs revenus. Il s'agit, en effet, de lutter contre la tendance constatée depuis plusieurs années de diminution de la population et de glissement de la démographie scéenne vers des tranches d'âge de plus en plus élevées ; cette tendance est nuisible pour l'équilibre de la vie dans la commune et regrettable puisque les équipements existants, scolaires, sportifs et socioculturels peuvent offrir une qualité de vie excellente à tous les habitants.

Paul MERMET
Maire adjoint
Président de l'OPHLM
de Sceaux

(1) Prêt locatif aidé par l'Etat accordé à l'OPHLM ; la ville n'intervient pas financièrement dans l'opération.

(2) Le prix du loyer payé devrait s'établir entre 10 et 15 % des revenus mensuels des occupants.

QUELQUES PRÉCISIONS TECHNIQUES

L'opération « Savoie », entreprise par l'OPHLM de la ville de Sceaux au groupe Esterel, rue des Jockos et rue Lakanal, comprend 18 logements (10 studios, 4 deux pièces, 4 trois pièces), dont la surface habitable correspond au maximum admis par les règlements, en un bâtiment partiellement adossé à un des bâtiments existants.

Il est à noter que le volume de ce bâtiment, recouvert par une toiture, a été étudié pour permettre de créer une unité d'aspect avec les trois bâtiments existants, dont l'office envisage l'amélioration thermique et architecturale.

Techniquement, un effort important a été réalisé pour obtenir une construction d'excellente qualité phonique et thermique, le label haute isolation, en particulier, devant être obtenu à l'issue des travaux.

Les qualités phoniques sont obtenues :

- par la nature de l'ossature en béton armé, murs de façades et de refends de 15 à 18 cm d'épaisseur, plancher en dalle pleine de 18 cm d'épaisseur, la masse étant le meilleur isolant phonique ;
- par l'encloisonnement des canalisations verticales dans des gaines ;
- par le traitement de l'escalier en revêtement caoutchouc absorbant les bruits solidiens.

Les qualités thermiques découlent :

- De la présence d'une isolation poussée :
 - des façades, par l'extérieur, en laine de verre de 12 cm d'épaisseur, protégée par un vide d'air et un revêtement en ardoises Eternit, ce système évitant tous les « ponts thermiques » ;
 - des combles traités par une double couche d'isolant déroulée sur le plancher haut du dernier étage ;
 - du plancher bas du rez-de-chaussée traité par une projection isolante.
- De la mise en place de baies en PVC à bon pouvoir isolant, vitrées en double vitrage. Le mode de mise en place permet de retourner l'isolation sur les appuis, tableaux et linteaux pour assurer la meilleure continuité de l'isolation. La présence de ces doubles vitrages améliore également la qualité phonique.

Enfin, le chauffage est assuré par l'électricité dont le coût en francs constants a et doit nettement moins augmenter que celui des autres sources d'énergie.

Le chauffage de base donnant 12 à 14° de plus que la température extérieure est stocké dans les dalles de plancher à forte inertie pendant la nuit (où le prix du courant est le plus faible) et bénéficie d'un tarif spécial.

Le complément est assuré par des convecteurs à thermostat, branchés sur les compteurs des occupants, qui modulent le chauffage suivant leurs besoins.

Ce type de conception apporte également les avantages suivants :

- l'inertie thermique est excellente ;
- le confort d'été, par l'isolation extérieure, est très agréable ;
- l'ossature du bâtiment, qui ne subit pas de chocs thermiques, travaille dans de meilleures conditions ;
- le revêtement extérieur, traité comme une couverture, évite toutes les possibilités d'infiltrations des murs traditionnels ;
- les travaux d'entretien - peinture des baies, ravalement - sont pratiquement supprimés.

Daniel GAY
Architecte

Economisez jusqu'à 50 % sur l'achat d'une cuisine installée.

LE CHOIX : rustique ou moderne, vous composez votre cuisine.

LA MAIN : vous assemblez vos éléments pré-montés.

LE PRIX : dépensez moins d'argent.

LE RESULTAT : du professionnel.

80, avenue Aristide Briand
92160 ANTONY (RN 20) - Tél. 668.52.87

99-101 avenue d'Italie
75013 PARIS - Tél. 586.57.64

cuisines
kit bonjour

ACTION SOCIALE

Un nouveau local pour le club des anciens des Blagis

Le 17 octobre dernier a eu lieu, sous la présidence de M. Guldner, maire de Sceaux qu'entouraient notamment M. de Carné, président du centre socioculturel des Blagis et Mme Lecointe, présidente du club des anciens des Blagis, l'inauguration d'un local d'environ 80 m², situé au 14 bis, rue du Docteur-Roux.

Dans une brève allocution, monsieur le maire remercia tous ceux et toutes celles qui ont contribué à la réalisation de cet équipement et précisa la nature et la destination de ce nouveau local. Il s'agit, dans le cadre d'un projet d'extension du centre socioculturel des Blagis, d'apporter provisoirement quelques améliorations au fonctionnement d'une association dont l'importance s'affirme chaque jour davantage.

Prenant la parole, le président du centre socioculturel fit remarquer que, dans cette réalisation, se traduisait pleinement la finalité du centre, qui est d'être un pôle d'animation et un outil de développement au sein d'un secteur géographique donné.

Mme Lecointe à son tour, remercia monsieur le maire et le conseil municipal pour cette belle réalisation qu'appréciant pleinement les membres du club.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait : MM. Herzog, Oheix, Jechoux, Ringenbach, Philippe, maires adjoints, ainsi que d'autres conseillers municipaux de



En quelques mots, Mme Lecointe exprima la vive satisfaction des membres du club de bénéficier d'un local réellement adapté à leurs besoins. Ci-dessous, Mme Bricaud, présidente d'honneur, fondatrice du club, aux côtés de M. le Maire et de M. Pierre Ringenbach, Maire adjoint chargé des affaires sociales.

Sceaux; MM. Amat et Iranzo, représentant M. Fournier, maire de Fontenay-aux-Roses; Mme Bricaud, présidente d'honneur du club des anciens; Mme Cosnard, déléguée régionale de l'ALFA; divers responsables des services municipaux de Sceaux et du centre socioculturel des Blagis.

Un agréable buffet permit ensuite de poursuivre cette sympathique rencontre.

Alain LECERF
Directeur du CSCB



Foyer-restaurant du troisième âge



Le samedi 13 juin, les clients du foyer-restaurant, 17, rue des Imbergères, furent bien étonnés et ravis d'être accueillis par trois jeunes dames costumées.

Que se passait-il donc en ce lieu où soufflait un air de fête, un air de bal... ce fameux « Bal de Sceaux » qui allait le soir même après le spectacle, rassembler les amateurs de polka.

Ce samedi, plus d'un Scéen l'attendait, le préparait depuis longtemps, répétant des danses... Et pour que chacun soit associé à ces moments de joie, les hôtes du foyer-restaurant avaient décidé de servir leurs clients en costume.

Robes et chapeaux sont maintenant rangés, mais l'accueil reste aussi agréable et chaleureux au foyer-restaurant.

Si la maladie ou le mauvais temps vous empêchent de vous y rendre, pensez au service de repas à domicile. Vous pouvez vous adresser à Mme Le Scour en téléphonant au 661 66 37, de 10 h 30 à 15 h 30.

JB **HORLOGER**
bijoutier-réparations

ventes de montres, pendules, réveils
M. BATAIS - 114 bis, rue Houdan
Tél. 661.17.30

MIROITERIE 102

ateliers et bureaux **Raymond DJIAN**

ANTONY

102, avenue Aristide-Briand

Tél. 666.09.66 - 237.23.10

VITRERIE - DEMI-GROS - DÉTAIL - ENCADREMENTS

ISOBAIE

ENSEIGNEMENT

Résultats du Baccalauréat 1981 Lycée Lakanal

Séries	Inscrits	Présents	Admis		Mentions				Refusés
			Nombre	%	Passable	Assez bien	Bien	Très bien	
A	35	31	23	70,9	12	8	3	0	8
B	63	62	46	74,1	42	4	0	0	16
C	141	139	126	90,6	80	33	11	2	13
D	131	128	91	71,0	69	20	2	0	37
Total général	370	360	286	79,5	203	65	16	2	74

Lycée Marie-Curie

Séries	Inscrits	Présents	Admis		Mentions				Refusés
			Nombre	%	Passable	Assez bien	Bien	Très bien	
A	72	69	57	82,6	34	17	5	1	12
B	68	67	43	64,1	37	6	0	0	24
C	73	69	57	82,6	29	17	10	1	12
D	104	99	65	65,6	49	11	5	0	34
Total général	317	304	222	73,0	149	51	20	2	82

Centre d'information et d'orientation

Vous voulez une information sur, les filières scolaires, les débouchés scolaires et professionnels, les professions.

Vous voulez un conseil sur l'orientation des élèves, leurs motivations ou leurs difficultés scolaires.

Un service public dépendant du ministère de l'éducation nationale est à votre disposition : le centre d'information et d'orientation de Sceaux qui couvre un secteur comprenant Sceaux, Antony, Bourg-la-Reine et Fontenay-aux-Roses.

Il est installé 95, rue Houdan (baraquements) - Tél. 660 48 21.

Il intervient dans les établissements scolaires et universitaires par l'intermédiaire de ses conseillers d'orientation en collaboration avec les enseignants ; il a pour mission de conseiller, d'informer et de guider les élèves.

Il dispose d'un fonds documentaire permettant une information sur l'organisation scolaire, les moyens de formation et de promotion, les filières professionnelles, les loisirs...

Il délivre les avis d'orientation et les certificats médicaux (visite médicale gratuite) nécessaires pour signer les contrats d'apprentissage. Il assure une permanence à la faculté de droit de Sceaux.

Le CIO est ouvert au public qui pourra consulter la documentation et demander s'il le désire un entretien avec un conseiller d'orientation. Il dispose d'une salle d'auto-documentation.

Horaires d'ouverture : tous les jours de 9 h à 17 h ; le samedi de 9 h à 12 h. Permanences pendant les petites vacances scolaires.

L'école polytechnique féminine s'agrandit

L'école polytechnique féminine existe depuis 1925 et est installée à Sceaux depuis 1956.

Rappelons qu'elle prépare les jeunes filles à la carrière d'ingénieur par un enseignement général pluridisciplinaire comportant en dernière année les options suivantes : aéronautique et spatiale ; construction et bâtiment ; électronique ; énergie et énergies nouvelles ; informatique.

Le diplôme d'ingénieur EPF est reconnu par l'Etat et la commission des titres d'ingénieurs. L'entrée à l'école se fait par concours.

Pour le concours qui a eu lieu le 20 mai 1981, l'EPF a admis définitivement en 1^{re} année 141 candidates sur 592 inscrites, dont 36,5 % ayant eu une mention au baccalauréat.

Sur ces 141 élèves, 113 viennent de la section C (dont 30 % ayant une mention) ; 27 viennent de la section D (dont 63 % ayant une mention) ; 1 élève, enfin, a un bac E avec mention.

La nouvelle promotion compte 5 Scéennes : 4 étaient l'an dernier au Lycée Marie-Curie, une autre au Lycée Lakanal.

L'EPF, située 3 bis, rue Lakanal, avait été aménagée pour 450 élèves. Depuis quelques années, les locaux sont devenus nettement insuffisants pour le nombre d'élèves qui avoisine les 600.

La ville de Sceaux, saisie du problème, a proposé à l'école de lui louer des locaux de l'école du Petit-Chambord, auparavant occupés par le lycée Lakanal pendant ses propres travaux de réfection.

Les locaux loués à la ville comprennent principalement dix salles de classe, deux bureaux et un grand préau. Les services techniques de la mairie ont fait aménager le préau en salle d'examen. L'EPF a transféré et agrandi ses laboratoires de physique dans cinq salles du 1^{er} étage qu'elle a fait équiper (voir photo).

Cette annexe du Petit-Chambord constitue pour l'école polytechnique féminine un « ballon d'oxygène » qui lui permet d'envisager avec sérénité la présente année scolaire.



CHEMISERIE NOUVEAUTÉS

Ginestet

47, rue Houdan
92330 SCEAUX
☎ 350.00.03

BONOT
86, rue Houdan
tél. 661.12.26

SCEAUX

C. BONOT
OPTIQUE-PHOTO

151, rue Houdan
tél. 350.29.38

SPECIALISTE EN VARILUX ~ LENTILLES DE CONTACT

ASSOCIATIONS

Les Gémeaux

Deux événements importants marqueront le mois de décembre aux Gémeaux : « *L'atelier-chanson* » et les représentations de la création « *La fausse suivante* » de Marivaux, mise en scène de J.-M. Rabeux.

L'un des temps forts de l'atelier-chanson sera une soirée cabaret « *poésie-chanson* » le 4 décembre à 21 h. Il s'agira d'un moment privilégié où chacun pourra exprimer, sous forme de textes ou de chansons, ce qui lui tient à cœur.

Parallèlement à cette soirée, se poursuivront les deux cycles des « *parcours-chansons* » :

- 1^{er} cycle : d'octobre à décembre ;
- 2^e cycle : d'octobre à janvier.

Il s'agit d'un travail de recherche sur l'histoire de la chanson, sur ses supports (presse, disques), sur le rôle et la place du chanteur. Ce cycle long demandera aux participants un engagement plus « *personnel* » de chanteur-interprète.

Enfin, « *L'atelier-chansons* » (hebdomadaire, chaque vendredi à 20 h) proposera une approche de l'écriture, de la musique et un approfondissement de l'interprète de la chanson.

« *La fausse suivante ou le fourbe puni* » de Marivaux, mis en scène par Jean-Michel Rabeux, constitue le deuxième temps fort du mois. Cinq représentations, du mardi 8 au samedi 12 décembre à 21 h sont prévues.

Rappelons que ce spectacle est une création, présentée en collaboration par le théâtre de la Cité internationale, la MNEF et les Gémeaux. La mise en scène de Jean-Michel Rabeux se veut résolument moderne, tout en respectant à la lettre le texte de Marivaux. Jean-Michel Rabeux dépoussière un fort beau texte, en y montrant sa modernité.

« *La fausse suivante* » est l'histoire d'un travestissement : la femme qui se fait homme pour mettre à jour la fourberie de son amant, mais, qui, en le punissant, se fera aimer de sa maîtresse. Cela nous amène tout naturellement à la place de la femme, à son rôle, sa représentation (femme « *femme* » ou femme « *homme* » ?) et plus généralement aux rapports entre les hommes et les femmes. Thème des plus contemporains et souvent des plus brûlants.

Enfin, rappelons aux scéens le spectacle pour enfants « *Demain* » les 15, 17 et 18 décembre et la représentation de « *La jeune fille et la mort* » par le ballet-théâtre de l'Arche, dirigé par Maguy Marin. Une chorégraphie inhabituelle et sans concession. Le jury du concours chorégraphique de Bagnolet ne s'y trompa pas, puisqu'il lui décerna le 1^{er} prix en 1977.

Les 2^e rendez-vous de la composition chorégraphique : 27, 28, 29 novembre

Créer un nouveau public pour la jeune danse contemporaine, lui permettre de mieux comprendre la sensibilité, les codes esthétiques nouveaux de ces spectacles, tels étaient les objectifs de ces premiers rendez-vous de la composition chorégraphique proposés l'an passé par les Gémeaux et Micheline Lelièvre.



Le succès rencontré nous a incité à poursuivre et approfondir ce dialogue entre créateurs et public, et c'est à Jean Pomarès, l'un des chorégraphes invités la saison passée, que nous avons demandé d'en composer le programme. Trois phases pour chaque compagnie :

- démonstration en trente minutes par les danseurs de l'élaboration et du travail de création d'un morceau de danse de cinq minutes, le chorégraphe expliquant au fur et à mesure le pourquoi et le comment de sa composition chorégraphique ;

- présentation de la totalité de la pièce dont a été extrait le morceau vu précédemment ;
- débat avec les danseurs en scène permettant au public de demander à visualiser telle ou telle question qu'il se pose.

La cafétéria sera ouverte pendant les trois jours.

Des stages seront proposés au public avec les danseurs invités.

Compagnies invitées :

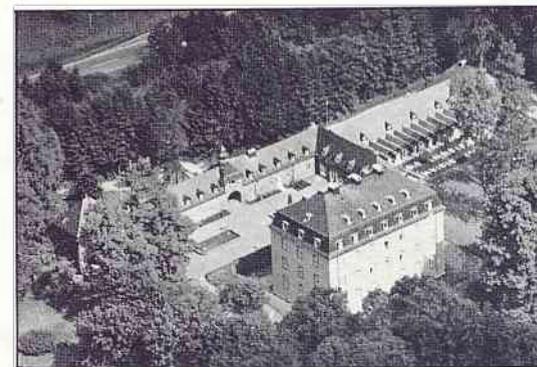
- Francine Lancelot-Coursange : danse baroque (Rises et danseries).
- Jean Pomarès : « *Danse 80* ».
- Régine Chopinot - 2^e prix du concours de Bagnolet 1981 - « *Air libre* ».
- Marie-Christine Gheorgiu : « *Riposte* ».
- Michel Hallet.

Centre Scéen des Amitiés Internationales

Voyage à Brühl des handicapés physiques de Sceaux

1981 : année internationale des handicapés. Voilà des mots qui nous incitent à prendre conscience d'une réalité envers ceux qui en sont victimes. Cette réflexion étant retenue, il convient de parler du voyage annuel organisé par le CSAI (Centre Scéen des Amitiés Internationales) et l'APAHM (Association des Parents et Amis des Handicapés Moteurs).

Cette année, un groupe de 20 personnes de Sceaux est allé rejoindre en Allemagne ceux de nos villes jumelles, Brühl et Royal Leamington Spa, au château de Heiligenhoven, à Lindlar, 30 km environ à l'est de Cologne. Ce château à doutes, dont l'origine remonte au 17^e siècle, est situé au cœur d'un parc entouré de collines verdoyantes. Les chambres y sont spacieuses et confortablement installées.



Le château de Heiligenhoven

Dès le soir de notre arrivée, un copieux repas nous attendait. Le lendemain, 20 juin, nous prenions la route pour Dusseldorf où, après une promenade en ville, nous avons visité l'exposition « *Aide aux handicapés* » ; là, tous les matériels les plus sophistiqués étaient présentés.

Le dimanche matin 21 juin, Allemands, Français et Anglais s'étaient réunis dans une des grandes salles du château pour assister à la projection des photos et films pris au cours des rencontres des deux années précédentes. Cette rétrospective, très appréciée par nos amis, a permis de faire revivre les meilleures heures de ces rencontres.

L'après-midi, visite du parc de Numbrecht. Ensuite, nous nous sommes rendus à Brächen au célèbre « *Bergische Kaffeetafel* » pour y déguster la savoureuse spécialité : gaufre garnie de fruits chauds arrosée de crème chantilly !

De retour au château et après dîner, notre séjour n'aurait pu s'achever sans la soirée dansante tant attendue et à laquelle tout le monde participait.

Lundi 22 juin, il fallait cependant prendre la route du retour et c'est avec regret que les trois groupes se quittèrent, mais avec l'espoir de se retrouver tous à Sceaux en 1982. **R. BRAY**

JEAN-FRANCOIS ET EVELYNE LEROY

COIFFURE • PARFUMERIE • ESTHETIQUE

DU LUNDI 14h AU SAMEDI 12h

112, RUE HOUDAN / SCEAUX - TEL. 702. 84. 45

face à la poste - ancien salon CARVILLE

LA MERCERIE SCÉENNE

TOUTE LA MERCERIE • OUVRAGE DE DAMES
BOUTONS • PLISSÉS • CEINTURES • AMEUBLEMENT
BAS • Collants ELBEO

ouverture le dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 - fermé le lundi
passage Société Générale

106, rue Houdan - tél. 660.46.54

ASSOCIATIONS

Club des aînés

Pour le maintien en forme

Vous venez de mettre un terme à vos occupations professionnelles ou vos tâches familiales sont devenues moins astreignantes... en peu de mots, voici arrivé pour vous le temps de la retraite. Vous vous apercevrez rapidement que vous disposez de beaucoup plus de temps libre que naguère.

Pourquoi ne pas employer une partie de ce temps libre à vous maintenir en forme. Demandez à votre médecin ce qu'il en pense, et sachez que le club des aînés vous offre plusieurs possibilités pour réaliser ce maintien en forme.

Le mardi après-midi, deux heures de gymnastique de plein air dans le parc du CREP à Châtenay, le mercredi matin, une heure de yoga 95, rue Houdan, le jeudi matin, des mouvements dans l'eau à bonne température dans la piscine de Sceaux, rue de l'Yser, le vendredi matin une heure de gymnastique d'entretien au gymnase des Imbergères et, pour terminer la semaine en gaieté, le vendredi après-midi une heure de rythmes et mouvements en musique au 95, rue Houdan.

Parlez-en à votre médecin et venez vous renseigner au club des aînés, 95, rue Houdan à Sceaux les lundi, mercredi, vendredi à 14 h 30. Il serait possible de mettre en place un service de petit car pour les personnes qui ont choisi de venir soit à Châtenay le mardi après-midi, soit à la piscine de Sceaux le jeudi matin. Nous vous demandons de bien vouloir vous faire connaître au club.

Chorale du club

La chorale du club qui s'est sérieusement étoffée depuis un an, a repris ses activités le 7 octobre. Tous ceux qui aiment chanter et faire partager leur joie de chanter sont les bienvenus, particulièrement les hommes, encore en trop petit nombre parmi les choristes. Les répétitions ont lieu tous les mercredis à 16 h au 95, rue Houdan.

La chorale se manifeste volontiers à l'extérieur du club dans des auditions données en diverses résidences ou à l'occasion de rencontres avec d'autres clubs.

Elle a chanté lors du déjeuner des anciens, sous le chapiteau en juin dernier et sa prestation a été très appréciée des convives. On recommencera...

Sortie pédestre des retrouvailles, le 15 octobre 1981

Nous étions quatre ; c'est sous des trombes d'eau matinales que nous avons pris, à Bourgl-la-Reine, le RER en direction de Lozère où nous sommes arrivés sous un ciel plus clément.



La chorale chante sous le chapiteau lors du déjeuner-spectacle du troisième âge le 17 juin dernier.

Nous avons escaladé les marches cimentées de la butte pendant près d'un kilomètre avant de nous engager sur un sentier étroit et boueux qui contourne l'école polytechnique de garçons d'Orsay. La période de mise en condition étant terminée, nous nous sommes dirigés en direction de l'abbaye du Limon, sous la pluie et sur un sol devenu très marécageux, où il fallut faire des prodiges d'équilibre afin de pouvoir poursuivre notre itinéraire pour traverser Vauhallan et arriver à Igny. La faim commençait à se faire sentir ; mais hélas, nous ne trouvions aucun abri pour déguster notre repas et il fallut aller jusqu'à Bièvres pour profiter de l'accueil du café des sports et sortir enfin le ravitaillement de nos besaces. Après un arrêt d'une heure, nous avons

repris sentiers et routes boueuses, sous une pluie fine mais bienfaisante pour notre jeune épiderme... pour traverser le bois de Verrières, par l'itinéraire GR 11, avec les carrefours du chevreuil, des abbés, du maître et pour arriver au point culminant « Les Gâtines » ; ce fut ensuite la traversée des carrefours de Montauzin et de la Châtaigneraie, avec passage sous l'autoroute, puis l'arrivée à Châtenay-Malabry et Sceaux, où le groupe, composé de Ninette Lissacq, Lecousin, J. Monestier et Lolo Berger, s'est séparé en se donnant rendez-vous pour la promenade du jeudi 5 novembre en direction de Saint-Nom-la-Brette et Saint-Germain-en-Laye, par les sentiers de la forêt du même nom.

Union Féminine Civique et Sociale

Consommateurs, usagers : à Sceaux, une équipe est à votre disposition pour :

- vous renseigner ;
- vous aider à défendre vos droits ;
- vous aider à faire les démarches en cas de litige.

L'Union Féminine Civique et Sociale tient une permanence le 2^e jeudi de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la Maison de Jeunes et de la Culture, 21, rue des Écoles. Prochaines permanences : le 10 décembre 1981 et le 14 janvier 1982. En cas d'urgence, téléphonez à Mme Sauvey au 702 85 97.

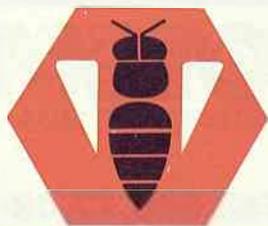
Cette année, notre organisation de consommateurs a pour objectif de « faire appliquer la loi ». En premier, faire appliquer la loi sur le crédit à la consommation.

- Si vous achetez à crédit un bien mobilier (électro-ménager, véhicule, meubles...),
- si votre crédit est d'une durée supérieure à 3 mois (gratuit ou payant),

- si son montant est inférieur à 100 000 F, la loi du 10 janvier 1978 sur le crédit à la consommation vous protège par :
- une information précise sur les conditions de crédit que le vendeur doit vous donner (remise d'une offre préalable de crédit) ;
- un délai de réflexion de 15 jours pour examiner cette offre ;
- un délai de 7 jours pour renoncer à l'offre à compter du jour où vous l'avez signée ;
- un lien entre le contrat de crédit et le contrat d'achat.

Cette loi s'applique aussi aux achats faits en « location-vente » et en leasing. Elle offre d'autres garanties, en cas de chômage notamment.

Le saviez-vous ? Si vous avez un problème pour un crédit de ce genre, contactez-nous. Ou bien, pourquoi pas, venez vous informer, vous former avec nous.



Jacques BONNEMAIN

Agent général d'assurances ABEILLE-PAIX

GARANTIES IMMÉDIATES POUR TOUS LES RISQUES

ASSURANCE GRATUITE BIJOUX CHARLES GÉRARD



31, rue Houdan
(1^{er} étage) -
92330 SCEAUX

Tél. 660.59.27

ASSOCIATIONS

Association des Anciens Combattants de Sceaux

L'association vient d'être durement éprouvée par la perte de plusieurs bons camarades :

Paul TASSIN (43, rue Houdan), né à Sceaux en 1886, était le doyen de nos membres. Cloué à la chambre depuis de nombreuses années, il ne pouvait se joindre à nous, mais recevait toujours avec plaisir les visites qui lui étaient faites. Il avait servi durant quatre années pendant la guerre de 14-18 et était titulaire de la Croix du Combattant.

Emile FAYE (11, rue de l'Yser), était né à Sceaux en 1906. Vice-président de notre association, il est décédé le 2 novembre après une longue maladie. Ses services pendant la guerre de 39-45 lui avaient valu la Croix de guerre puis la Médaille militaire. L'ardeur qu'il apportait dans le fonctionnement de l'association et l'organisation de ses fêtes en faisait un membre éminent et unanimement estimé. Il laissera un grand souvenir parmi ses nombreux amis.

Après un premier prix au Conservatoire national de Paris, FAYE avait fait une très belle carrière de

musicien à la Garde républicaine d'abord, puis dans les grands concerts parisiens et dans les jurys de concours de nombreux conservatoires. A ce titre, il avait été fait chevalier du Mérite social, officier d'Académie et officier de l'Instruction publique. Il avait été membre fondateur de la Symphonie scénique et de l'Amicale de la 13^e batterie de repérage, secrétaire adjoint de la Société d'aide mutuelle des musiciens de la Garde ; et, après avoir été trésorier de la 363^e Section des Médailleurs militaires, de 1962 à 1971, il en était devenu le président estimé, depuis cette date. Émile FAYE avait une âme de dirigeant et cela lui était reconnu à juste titre.

Robert ROGER (17, rue des Imbergères), décédé le 6 novembre, avait eu quatre-vingt-dix ans le 3 août. Combattant authentique, mobilisé pendant toute la guerre de 14-18, il avait été blessé alors qu'il servait dans l'Infanterie, ce qui lui avait valu d'être muté dans une autre arme. Pour sa conduite au feu, il avait reçu la Croix de guerre,

puis la Médaille militaire. Enfin, suprême récompense, il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur, ce qui avait donné lieu à une belle cérémonie devant tous ses camarades le 11 novembre 1978. Trésorier adjoint de l'association pendant trente ans, il a, tant qu'il l'a pu, assuré une collaboration totale avec son trésorier, lui rendant ainsi d'éminents services. Patriote ardent, il avait demandé à être enseveli dans les plis du Drapeau des Médailleurs militaires qu'il avait porté pendant trente-huit ans, et cela a été fait. Pendant longtemps l'âge n'a pas eu de prise sur le dynamisme de ROGER et il mettait toujours une sympathique ambiance dans nos réunions.

Aux familles de ces bons serviteurs de la Patrie, le bureau de l'association renouvelle ses condoléances émues, déjà concrétisées par la présence du Drapeau et d'une délégation à leurs obsèques.

Le Président,
Georges BRIZOU

Festival de Sceaux

Bilan de la saison 1981

Le Festival de l'Orangerie de Sceaux a connu cette année un succès exceptionnel : ses 40 concerts, entre le 14 juillet et le 11 octobre, ont accueilli 11 329 auditeurs, et cette fréquentation est en progression de 5 % par rapport à celle de l'an passé.

Les concerts qui ont obtenu le plus de succès sont : Erik Berchot (651 auditeurs le 23 août), l'orchestre de l'Île-de-France (617 auditeurs le 5 août), le groupe Ayacucho (573 auditeurs le 26 juillet), la Camerata de Genève, dirigée par André Bernard (568 auditeurs le 16 août), les Stars of Faith (545 auditeurs le 4 octobre).

Les dates que nous venons de citer démontrent, s'il en était besoin, qu'aux moments les plus traditionnellement creux de l'été, il y a toujours un public prêt à se déplacer pour entendre ses artistes préférés.

La qualité des programmes, la beauté du cadre décoré par les soins du Musée de l'Île-de-France, la qualité de l'accueil réservé aux auditeurs par les membres de la Saison Musicale d'Été de Sceaux et l'effort de promotion du Festival auprès des médias sont à l'origine de cette réussite ; c'est ce qui ressort d'un sondage effectué tout au long de la saison, auprès des auditeurs.

La saison prochaine est déjà en chantier sous la direction d'Alfred Loewenguth et de Georges Poisson.

Le Festival de l'Orangerie de Sceaux 1981 est terminé. Vive le Festival 1982.

Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

Notre cinquième saison de concerts a débuté le dimanche 15 novembre avec le trio Rivière. Nous recevrons le 13 décembre le duo de piano Geneviève et Bernard Picavet, qui a fêté en 1976 son 10^e anniversaire. Ils joueront des œuvres de Mozart, Brahms, Chopin, Lefébure-Vély, Poulenc, Lutoslawski.

Nous attirons l'attention sur la modicité de la participation que nous demandons, spécialement pour les abonnements dont nous n'avons pas augmenté les tarifs. Nous avons aussi fait un effort tout particulier en ce qui concerne les moins de 12 ans (10 F la place !) que nous aimerions voir plus nombreux assister à ces concerts. Si certains parents ont un problème d'accompagnement pour leurs enfants, qu'ils téléphonent à l'un des membres du bureau des Amis du Conservatoire.

Programme des concerts

- Dimanche 13 décembre à 17 h 15 à l'ancienne mairie (68, rue Houdan) : duo de pianos avec Geneviève et Bernard Picavet.
- Dimanche 17 janvier 1982 à 17 h 15 à l'ancienne Mairie : duo de flûte et harpe avec Gilles Burgos et Pierre-Michel Vigneau.
- Dimanche 21 février 1982 à 17 h 15 à l'ancienne Mairie : duo violon/piano avec Serge Hurel et Henri Goraïeb.
- Dimanche 25 avril 1982 à 17 h 15 aux Gémeaux (49, avenue Georges-Clemenceau) : orchestre français des jeunes musiciens sous la direction de Christian Gouinguéné.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Friberg - Tél. 665 34 30 (responsable des concerts) ou à Mme Chevallier - Tél. 350 31 45 (présidente de l'association).

363^e Section des Médailleurs Militaires

Notre section est en deuil. Le 2 novembre décédait son président, Emile FAYE, à l'âge de 75 ans, et le 6 novembre, son porte-drapeau d'honneur, Robert ROGER, à l'âge de 90 ans.

On trouve dans un autre article de ce bulletin un rappel éloquent de la vie et de la carrière de ces deux excellents camarades. Aussi, n'y revenons pas si ce n'est pour dire combien ils vont nous manquer : leur disparition est une perte cruelle pour notre section.

Nous présentons à leur famille l'expression de nos très sincères condoléances.



Le 11 novembre, M. le maire et son premier adjoint, accompagnés du Président de l'association des Anciens Combattants et du Vice-président de notre section, sont allés se recueillir sur les tombes d'Emile Faye et de Robert Roger.

Une nouvelle fois nous demandons à tous les Médailleurs Militaires habitant Sceaux de se faire connaître (contact auprès de Stanislas PIOTROWSKI 29, rue de l'Île 92260 Fontenay-aux-Roses - Tél. 350 79 68).

L'assemblée générale de la section aura lieu le dimanche 20 décembre 1981 à 10 h, à l'ancienne mairie.



toutes assurances **CABINET ROBERT**
incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

ASSOCIATIONS

Piscine des Blagis

A la piscine des Blagis, avec la rentrée, les enfants des écoles primaires de Bourg-la-Reine et de Sceaux, des classes de CE 1, CE 2 et CM 1 sont revenus à la piscine.

Chaque semaine, plus de 1 100 écoliers suivent les cours donnés par les maîtres-nageurs. Ceux-ci ont pour objectif d'amener chaque élève à se familiariser avec l'eau pour passer les tests de l'école française de natation : « canards », « têtards », « tritons », qui ont remplacé les anciens « tritons » et les brevets de 50, 100, ou 1 000 mètres.

Et pour ceux qui ne sont pas scolaires, nous les informons de nos heures d'ouverture :

- lundi de 11 h 45 à 13 h 30;
- mardi de 11 h 45 à 13 h 30 et de 17 h 15 à 20 h 30;
- mercredi de 10 h 45 à 22 h;
- jeudi de 11 h 15 à 13 h 30;
- vendredi de 11 h 45 à 13 h 30 et de 19 h 15 à 22 h;
- samedi de 11 h 45 à 20 h;
- dimanche et jours fériés de 8 h 30 à 20 h.



Parmi les élèves, les « déficients visuels » feront, comme leurs petits camarades, les exercices qui les amèneront à trouver un nouvel équilibre, une respiration aquatique et des solutions motrices.

Club des Dauphins de Sceaux/Bourg-la-Reine

Les activités du club ont repris lundi 21 septembre, dans le cadre rénové de la piscine des Blagis. L'emploi du temps des trois groupes définis en 1980 a été amélioré afin de tenir compte des résultats de l'enquête lancée au mois de mai dernier auprès des membres du club.

Les séances d'entraînement hebdomadaire sont arrêtées ainsi qu'il suit pour chacun des trois groupes :

- le groupe « adultes », les lundi et jeudi de 19 h 30 à 20 h 30, soit 2 h d'entraînement par semaine;
- le groupe « initiation-perfectionnement » composé des membres du 1^{er} et du 2^e groupe d'âge, c'est-à-dire 13 ans maximum pour les filles et 14 ans maximum pour les garçons, s'entraînera les lundi, jeudi et vendredi de 17 h 15 à 18 h, soit 2 h 1/4 par semaine;
- le groupe « entraînement » composé des membres du 3^e groupe d'âge, c'est-à-dire de nageurs âgés de 15 ans et plus et de nageuses âgées de 14 ans et plus, s'entraînera les lundi et jeudi de 18 h à 19 h 30 et le vendredi de 18 h à 19 h 15, soit 4 h 1/4 d'entraînement par semaine.

Il est rappelé :

- que tous ces temps d'entraînement s'entendent passés dans l'eau;

● qu'il est toujours possible de passer d'un groupe dans l'autre après accord des parents et des entraîneurs;

● que seules l'assiduité à toutes les séances, la ténacité devant l'effort et la discipline sportive librement consentie, permettent d'obtenir d'excellents résultats;

● que la qualité de membre du club DSBR donne droit à l'accès gratuit aux bassins, sur présentation de la carte valide, les mercredis de 20 h à 22 h et les dimanches après-midi.

Les inscriptions d'adhésion nouvelle ou de renouvellement sont reçues au secrétariat de la piscine (bureau DSBR) sur présentation :

- d'un bulletin d'adhésion fourni par le club;
- d'un certificat médical d'aptitude à la natation pouvant être délivré par le centre médico-sportif (voir panneau d'affichage);
- de deux photos d'identité à l'adhésion (ou une seule photo au renouvellement);
- du versement d'un droit d'adhésion (1^{re} année seulement) et d'une cotisation annuelle variable selon les groupes.

Le comité de direction du club DSBR étudie actuellement la possibilité de création d'un 4^e groupe d'initiation de très jeunes nageurs qui serait pris en charge les lundi et jeudi de 18 h 15 à 18 h 45 selon les meilleures méthodes pédagogiques.

Les parents intéressés par ce projet sont aimablement invités à se faire connaître auprès du secrétariat du club.

Venez nombreux nager dans la joie...

Pour tous renseignements :

● Piscine des Blagis 5, rue de l'Yser - Tél. 660 21 65 (pendant les heures d'entraînement).

● Secrétariat : Tél. 687 09 85 (jours ouvrables, de 10 à 11 h).

ASBR - Plongée sous-marine

Une section de plongée sous-marine vient d'être créée au sein de l'Association Sportive de Bourg-la-Reine; elle est affiliée à la Fédération française d'études et des sports sous-marins. Son président est M. Pierre TAICLET.

Les séances d'entraînement ont lieu tous les jeudis entre 20 h 15 et 22 h à la piscine des Blagis.

Les inscriptions sont reçues au service des sports de la Mairie de Bourg-la-Reine (5, place Condorcet - Tél. 664 18 08), ou directement à la piscine des Blagis.

GARAGE CITROËN

AGENT EXCLUSIF Georges DESLANDES
vente • reprise • réparations • tôlerie • peinture

98, rue Boucicaut - FONTENAY-AUX-ROSES

TÉL. 661.21.75



ASSOCIATIONS

ASAS - Basket

Importance du club

Le club compte 232 licenciés : 143 masculins ; 89 féminines.

19 équipes sont engagées dans les divers championnats. Les équipes premières féminines et masculines opèrent l'une et l'autre en championnat de France, l'équipe féminine en nationale 2, l'équipe masculine en nationale 3. Les autres équipes disputent les championnats régionaux ou départementaux depuis la catégorie « poussins » (9 et 10 ans) jusqu'aux « anciens » (au-delà de 35 ans).

Catégories	Masculins	Féminines
Seniors	3	2
Anciens	2	-
Juniors	2	1
Cadets	2	1
Minimes	2	1
Benjamins (nes)	1	1
Poussins (nes)	-	1

L'ASAS est le premier club du département des Hauts-de-Seine sur 42 clubs, regroupant 3 009 licenciés, affiliés à la Fédération Française de Basket-ball et le cinquième club de l'Île-de-France comportant 389 clubs pour 27 071 licenciés.

De plus, à la suite des brillants résultats obtenus dans les coupes de France juniors, cadets, minimes, l'ASAS a souvent figuré parmi les meilleurs clubs français, sinon le meilleur (titre de champion de France juniors en 1980).

Trois écoles de basket fonctionnent régulièrement :

- le mercredi de 10 h à 12 h, à la salle des sports du 20, rue des Clos Saint-Marcel ;
- le mercredi de 15 h à 17 h, au lycée Marie-Curie ;
- le samedi de 14 h à 16 h, au gymnase des Blagis, rue Léo-Delibes.

Résultats obtenus durant la saison 1980/1981

L'équipe première masculine, d'une moyenne d'âge de 21 ans, formée d'authentiques espoirs, a participé au championnat de France (division nationale 3) et a terminé deuxième de poule. L'ASAS est le seul club à ce niveau, à ne pas utiliser de « professionnels » et en particulier « d'Américains ». La poule comprenait les clubs de Rouen, Le Portel, Montivilliers, Dunkerque, Noyon, Valenciennes, Cabourg, Grande Synthe, Gauchy.

Nos juniors, champions de France 1980.

L'équipe féminine composée de jeunes joueuses a disputé le championnat de France (division nationale 2) et a terminé cinquième de poule. La poule comprenait Le Havre, Rouen, Saint-Maur, Grande Synthe, Cosne, Auxerre, Dunkerque, Evreux, Amiens.

Les deux équipes « réserves » masculines ont été championnes d'Île-de-France.

L'équipe juniors masculine a été éliminée en quart de finale de la Coupe de France par Clermont-Ferrand.

L'équipe juniors 2 est championne des Hauts-de-Seine.

L'équipe cadets masculine est finaliste du championnat d'Île-de-France.

Les équipes minimes (garçons et filles), poussines ont terminé première de poule du championnat départemental.

L'équipe benjamines (filles) s'est classée deuxième de poule.

A titre individuel, de nombreux jeunes ont été retenus dans les sélections régionales et départementales.

A noter qu'une section sports-études de basket (garçons), la troisième en France, a été ouverte le 15 septembre 1981 au Lycée Marie-Curie. Cette section comprend 20 espoirs régionaux, dont 7 licenciés à l'ASAS, répartis dans les classes de seconde, première et terminale.

Championnat de France - saison 1981/82

Calendrier des rencontres Nationale masculine 3

- Matches aller 1981
- 5 décembre : Le Portel/Sceaux, à Le Portel.



- 12 décembre : Sceaux/Calais, à Sceaux.
- Matches retour 1982
- 9 janvier : Sceaux/Orly, à Sceaux.
- 16 janvier : Aulnoye/Sceaux, à Aulnoye.
- 24 janvier : Saint-Quentin/Sceaux, à Saint-Quentin.
- 30 janvier : Sceaux/Gravelines, à Sceaux.
- 13 février : Orchies/Sceaux, à Orchies.
- 20 février : Sceaux/Le Vésinet, à Sceaux.
- 27 février : Beauvais/Sceaux, à Beauvais.
- 6 mars : Sceaux/Le Portel, à Sceaux.
- 13 mars : Calais/Sceaux, à Calais.

Nationale féminine 2

- Matches aller 1981
- 6 décembre : Rennes/Sceaux, à Rennes.
- 13 décembre : Sceaux/Montargis, à Sceaux.
- Matches retour 1982
- 10 janvier : Sceaux/Grande Synthe, à Sceaux.
- 17 janvier : Le Mans/Sceaux, au Mans.
- 24 janvier : Sceaux/Cosne, à Sceaux.
- 7 février : Paray/Sceaux, à Paray.
- 14 février : Dunkerque/Sceaux, à Dunkerque.
- 21 février : Sceaux/Versailles, à Sceaux.
- 7 mars : Arras/Sceaux, à Arras.
- 14 mars : Sceaux/Rennes, à Sceaux.
- 21 mars : Montargis/Sceaux, à Montargis.
- A Sceaux, les rencontres ont lieu à 20 h 30.

Le Président,
P. DAZET



MEUBLES LAQUÉS DE CHINE
EN BOIS DE FER EN BOIS DE ROSE
CADEAUX SÉLECTIONNÉS
OBJETS D'ART D'EXTRÊME-ORIENT
BIJOUX FANTAISIE :
IVOIRE et PIERRES SEMI-PRÉCIEUSES
2, RUE DU DOCTEUR-BERGER
TÉL. 660.87.70 (Face église de Sceaux)

TOUJOURS GAGNANT
CHEZ SPORT 2000

SPORTS SCÉENS N°1 DU SPORT
112, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 661.03.67



ASSOCIATIONS

Centre des jeunes des Blagis

Le football au CJB : 4 ans déjà !

Souvenez-vous du tournoi du quartier des Blagis de mai 1977, qui a permis la création d'une équipe et le lancement du football aux Blagis.

Depuis, l'équipe a obtenu d'excellents résultats en compétition UFOLEP :

- champion de Paris 3^e division 1979-1980 ;
- finaliste Coupe de Paris en 1980 ;
- vainqueurs de nombreux tournois (Pas-de-Calais, Orly, Saint-Maur, etc.).

La Coupe de France UFOLEP a permis au club de se déplacer en Province : Douai, Brezoles, Reims, Saint-Dié.

En 1980-1981, le CJB a terminé brillamment premier du championnat en 2^e division, ce qui lui permet de monter en 1^{re} division régionale UFOLEP. Il a été finaliste de la Coupe de Paris et de la Coupe René Gout.

Cette année, le club a engagé une équipe en championnat de la Fédération française de football le samedi après-midi et une équipe en UFOLEP le dimanche matin.

Afin d'atteindre ces deux objectifs, le CJB espère accueillir de nouveaux joueurs dans l'une ou l'autre équipe.

Si vous souhaitez pratiquer le football dans une ambiance détendue et si vous voulez nous aider à développer le football à Sceaux, le CJB sera heureux de vous accueillir.

Tournoi de tarots

Samedi 28 novembre 1981 à l'ancienne Mairie (68, rue Houdan) se déroulera un tournoi de tarots ouvert à tous. 2 000 F de lots. Inscriptions au CJB 48, rue de Bagneux.

Séjour de neige

Vos vacances de février 1982 en Suisse : du samedi 6 au soir au dimanche 14 au matin ; familles, adolescents, enfants à partir de 7 ans (seuls ou accompagnés).

Participation demandée : jeunes : 1 500 F, adultes-adolescents : 1 600 F. Cette somme comprend :

- train, couchette, aller-retour ;
- pension complète ;
- remontées mécaniques ;
- skis et chaussures ;
- 2 heures de cours de ski par jour ;
- assurance.

Inscriptions au CJB.

Activités pouvant encore vous accueillir

Anglais pour adultes : 400 F par an (en deux fois)

- débutants : le jeudi de 20 h à 21 h 30 ;
- moyens : le lundi de 20 h à 21 h 30 (possibilités de cours dans la journée).

Anglais pour enfants : 360 F par an (en deux fois)

- le mercredi de 14 h à 15 h.

Athlétisme : de 7 à 13 ans - 180 F par an

- le mercredi de 15 h à 17 h en gymnase.

Gymnastique d'entretien : 360 F par an (en 2 fois)

- le lundi de 9 h à 10 h et de 10 h à 11 h ;
- le mercredi de 19 h à 20 h ;
- le jeudi de 10 h à 11 h.

Judo pour adultes : 440 F par an (en 2 fois)

- le lundi et le jeudi de 19 h 30 à 21 h.

Yoga : 210 F par trimestre

- le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 ou de 19 h 30 à 20 h 30 (possibilités de cours dans la journée).

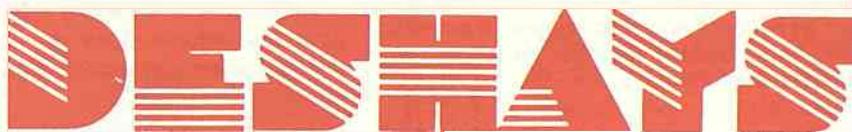
Danse Afro-Jazz : 500 F par an (en 2 fois)

- le lundi de 18 h 30 à 20 h ;
- le jeudi de 18 h 30 à 20 h ;
- le samedi de 14 h à 15 h 30.

Danse rythmique : de 4 à 8 ans - 420 F par an (en 2 fois)

- le vendredi de 17 à 18 h et de 18 à 19 h.

LA CHAUSSERIE



place de l'église SCEAUX

GEP



MARSOUIN
Dessus vachette et Koram
intérieur fourré
du 35 au 41 : 179 F.



MISSOURI
Dessus vachette et Koram
intérieur fourré
du 38 au 34 : 125 F.
du 35 au 41 : 145 F.



MANNEQUIN
Dessus cuir pleine fleur
du 35 au 41 : 285 F.

BIEN DANS SES GEP,

BIEN DANS SA TÊTE.

mêmes magasins à : ANTONY • CHÂTENAY • CHÂTILLON • GARE ST. LAZARE • GARE DU NORD

COMMUNIQUÉS

Centre Information Accueil Services (CIAS)

Été-amitié 81

Pour la deuxième année consécutive, une action «*été-amitié*» organisée par le CIAS (Centre Information Accueil Services) s'est déroulée à Sceaux du 1^{er} juillet au 31 août.

Menée dans le même esprit qu'en 1980, cette opération a eu pour objectifs :

- de faciliter le maintien à domicile des Scéens les plus âgés ou handicapés ;
- de leur simplifier une vie quotidienne rendue difficile du fait même des vacances : absence des amis ou voisins, fermeture des magasins ;
- et, surtout, de rompre la solitude des plus isolés.

La participation de cinquante bénévoles à cette opération a permis d'organiser des interventions auprès de 30 personnes. Il s'agissait, selon leurs possibilités, de rencontrer, visiter, avoir des contacts téléphoniques, faire les courses ou accompagner en promenade ces personnes isolées ou en difficulté pour demeurer chez elles pendant cette période.

Une permanence d'accueil, informations spéciales vacances, mais aussi de coordination des rencontres, s'est tenue au CIAS 21, rue des Ecoles, tous les matins en juillet, les lundi, mercredi et vendredi en août.

Grâce à la collaboration efficace de Scéens de tous âges, tant pour les permanences que pour intervenir, un nombre croissant de demandes a pu être satisfait cette année.

Dès le mois d'avril prochain, un appel «*été-amitié*» sera lancé dans ce bulletin ; répondez-y nombreux : ainsi les grandes vacances 82 pourront être l'occasion d'échanges, d'amitiés nouvelles entre Scéens désireux de passer un meilleur été ensemble.

G. LEROY

Secours médical immédiat : le 15, numéro d'appel unique

Depuis le mois d'octobre dernier, le numéro de téléphone unique à partir duquel un secours médical immédiat peut être sollicité est devenu le 15.

C'est à l'AMU 92 qu'a été confié le soin de faire fonctionner dans notre département le nouveau «*centre 15*», installé à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches, dans des locaux proches du SAMU.

Attribution d'une allocation en espèces pour le paiement de factures de gaz et de charbon

Le conseil général des Hauts-de-Seine octroie une allocation en espèces pour le paiement de factures de gaz et l'achat de charbon aux familles non imposables sur le revenu, ayant au moins deux enfants à charge.

Cette allocation correspond à la valeur de 75 m³ de gaz (tarif EDF/GDF) par an et par enfant à charge.

Les personnes susceptibles de bénéficier de cette allocation sont invitées à faire leur demande, **avant le 31 décembre 1981**, au service d'aide sociale, secrétariat de la mairie, rez-de-chaussée.

Pièces à fournir :

- avis de non imposition ;
- livret de famille ;
- quittance de loyer ;
- talon de versement des allocations familiales du 4^e trimestre 1980 ;
- certificat de scolarité ou d'apprentissage pour les enfants âgés de plus de 16 ans ;
- éventuellement, carte d'invalidité pour les enfants handicapés.

HOMMAGE A LA MÉMOIRE D'ÉDOUARD DEPREUX

A l'initiative de la section PSU de Sceaux, les amis d'Édouard Depreux, décédé le 16 octobre 1981, ont déposé une gerbe devant la plaque commémorant la reconnaissance de Sceaux comme cité félibréenne, qui porte le nom de notre ancien et regretté maire.

Un cortège, composé d'une centaine de personnes, s'est rassemblé, le samedi 31 octobre à 15 h 30 en face du cimetière et a traversé la ville jusqu'au jardin des Félibres.

En présence de Geneviève et d'Olivier Depreux, fille et petit-fils du disparu, les participants ont écouté avec émotion M. Daniel Mayer, président de la Fédération internationale des droits de l'homme, rappeler le courage et la rigueur morale du résistant qui avait su dire non à Hitler et à Pétain et du militant qui, lorsque la SFIO avait renié les causes qu'elle s'était donné pour mission de défendre, avait quitté la SFIO. A son intransigeance sur les principes, cet homme sensible et généreux alliait une profonde chaleur humaine et un sens de l'humour qui n'allait jamais jusqu'à l'ironie.

Un représentant de la section PSU de Sceaux a indiqué comment l'admiration enfantine qu'à l'école communale il portait à M. le Maire présidant la distribution des prix s'était nourrie et renforcée au fil des ans, quand il avait eu la chance d'apprendre à connaître le camarade Depreux, de militer à ses côtés et d'apprécier, outre les hautes qualités auxquelles Daniel Mayer venait de rendre hommage, sa grande simplicité et son sens de la fraternité humaine.

M. Michel Rocard, ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire, regrettant d'être empêché de participer à cette petite cérémonie, s'était fait représenter par son chef de cabinet, qu'il avait chargé de déposer une gerbe en son nom. M. Jean Vons, conseiller général du canton, s'était également fait représenter.

Jean-Michel KAY

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La ville de Sceaux recrute trente-cinq agents recenseurs en vue du recensement général de la population qui aura lieu du 4 mars au 2 avril 1982.

Les candidats devront être disponibles pour assister aux deux séances de formation obligatoires de trois heures chacune prévues, l'une entre le 2 et le 20 février et l'autre entre le 10 et le 13 mars 1982. Les opérations de recensement commenceront le 24 février (pour partie) et se termineront le 4 avril.

Une expérience professionnelle à caractère administratif est souhaitée pour les candidats qui devront être familiarisés avec le traitement et le maniement des imprimés.

La rémunération devrait être de 3,50 F par bulletin individuel.

Tous les renseignements complémentaires seront donnés par téléphone au 661 29 50, poste 368 ou 373.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à M. le Maire de Sceaux, Hôtel de Ville 92330 Sceaux.

ambulances ☎ 631.69.22
Santé - Confort - Service
NUIT et JOUR
Vente et location
de cannes et béquilles • Matériel médical
Service municipal - Toutes distances
175, rue de la Porte de Trivaux 92140 CLAMART

POMPES FUNEBRES GENERALES



71, rue Houdan - Sceaux - Tél. 661.03.04

Réconciliation

La jeune femme se laissa tomber dans le fauteuil de cuir fauve. Sa tête résonnait encore du claquement brutal de la porte. Il l'avait quittée depuis exactement huit minutes...

Machinalement, elle prit une cigarette et l'alluma. Tout semblait chavirer autour d'elle. Les gestes familiers lui paraissaient soudain inutiles, dérisoires. Elle se renversa dans le fauteuil et ferma les yeux. Une larme roula sur sa joue. Elle en sentit le goût salé sur ses lèvres et cela lui fit du bien. Elle porta la main à son cou, en un geste qui lui était coutumier. Ses doigts rencontrèrent le fin collier de perles qu'elle portait en permanence, depuis qu'il le lui avait offert, voici presque cinq ans, pour leur dixième anniversaire de mariage. Elle les revit, elle et lui, échangeant des regards complices en contemplant la collection de Charles Gérard... Elle avait longtemps hésité, puis s'était enfin décidée. Il lui avait passé le collier autour du cou, dans le magasin même, et avait posé un baiser furtif sur ses lèvres. Ce souvenir lui fit mal. Elle voulut le chasser, le gommer, mais n'y parvint pas. Elle l'aimait toujours, davantage encore qu'au début.

Ils s'étaient rencontrés voici seize ans chez des amis communs. Un mois plus tard, il vint la chercher. C'était un samedi de novembre, ensoleillé et froid. Il l'emmena dans la rue Houdan qui grouillait de circulation ; Charles Gérard venait d'ouvrir. Dans un éclair, elle revit la scène avec une netteté surprenante : comment il l'avait doucement poussée dans la boutique, comment le bijoutier s'était approché, comment ils s'étaient assis, l'un en face de l'autre. Leurs yeux seuls parlaient. Elle se souvint du bonheur intense qui l'avait irradiée lorsqu'il avait, pour la première fois, passé la bague à son doigt ; une bague créée et fabriquée spécialement pour elle dans les ateliers de Charles Gérard. Elle comprit qu'elle ne pourrait jamais oublier un tel bonheur.

Elle ouvrit les yeux et regarda la pendulette fixée sur le mur tendu de tissu. Elle l'avait achetée voici un an à peine, lorsque Charles Gérard

avait ouvert sa seconde boutique. Il y avait un quart d'heure qu'il était parti. Il lui sembla que le temps s'était ralenti... Son regard tomba sur la table basse en ronce de noyer, accrocha le stylo qu'elle lui avait offert pour son dernier anniversaire. Elle le prit, le fit rouler entre ses doigts. Elle se rappela comment elle avait vu plusieurs fois ce stylo dans la vitrine de Charles Gérard, comment il lui avait aussitôt plu. Elle se souvint comment elle avait dû inventer un prétexte pour entrer seule dans la boutique, alors qu'ils se promenaient tous les deux. Elle sentit sur ses lèvres le baiser tendre et passionné par lequel il l'avait remerciée... Un fol espoir vint cogner sa poitrine. S'il n'avait pas emporté son stylo, c'est qu'il reviendrait...

Elle ne dort pas cette nuit-là. Ses yeux suivaient la progression lente, obsédante, des aiguilles lumineuses du réveil de voyage posé sur la table de nuit, que ses parents lui avaient offert pour son trentième anniversaire. Voici à peine un mois qu'elle était allée le faire réviser chez Charles Gérard. Épuisée, elle sombra dans le sommeil alors que le jour se levait.

Un léger bruit la réveilla vers dix heures. Une forte odeur de café emplissait l'appartement. Elle tourna la tête et découvrit, à côté du réveil, un gros bouquet de roses rouges. Elle eut envie de crier. Il entra dans la chambre, un plateau aux mains. Elle reconnut à son poignet la montre en or qu'ils avaient trouvée chez Charles Gérard après l'avoir longtemps cherchée. Elle crut qu'elle allait pleurer. Ils s'embrassèrent, longtemps, en silence. Le café était à peine tiède quand ils le burent.

Lorsqu'une heure plus tard, ils sortirent et gagnèrent la rue Houdan, elle se souvint à nouveau de ce samedi de novembre 1965. Il n'y avait plus de voitures dans la rue devenue piétonne, mais beaucoup de promeneurs, flânant, entrant et sortant des magasins. Elle éprouvait un bonheur encore plus intense. Il lui sourit et lui prit la main. Ils regardèrent longuement les vitrines des deux boutiques de Charles Gérard, puis choisirent la bijouterie. Sûrs de l'accueil qu'ils allaient y trouver.



Jean-Pierre Cauquil



Jean-Pierre Cauquil

charles gérard

joaillier - fabricant

OMEGA - SEIKO - CITIZEN
YONGER et BRESSON - YEMA

sceaux

bijouterie
horlogerie

96, rue houdan
tél. 661 02 14

boutique
cadeaux

102, rue houdan
tél. 350 23 97

petites annonces

OFFRE D'EMPLOI

Cherche personne pour ménage et repassage pour petit pavillon, trois fois par semaine. Faire offre au 661 18 68, de 10 h à 13 h.

DEMANDES D'EMPLOI

Secrétaire sténo-dactylo expérimentée, 42 ans, cherche emploi stable à mi-temps à Sceaux ou environs. Tél. 702 96 35.

Personne cherche un emploi de vendeuse débutante ou éventuellement une garde d'enfants. Tél. 660 01 07.

Jeune femme, 24 ans, cherche place de bureau, écritures, dactylo, standard débutante, à mi-temps ou temps complet. Tél. 656 38 78.

Jeune fille, étudiante en médecine garderait enfants le soir (éventuellement week-end). S'adresser à Dominique au 702 02 34, après 20 h.

Jeune fille, 26 ans, recherche tout travail concernant les enfants, le ménage ou comme employée de maison. Tél. 547 24 32.

COURS PARTICULIERS

Des élèves-ingénieurs de l'école centrale proposent des leçons particulières de mathématiques ou de physique de la sixième à la terminale. S'adresser à Emmanuel Boutroux au 660 32 91, poste 347, ou au 661 25 78.

Professeur donnerait cours de français tous niveaux. Tél. 920 01 34.

Jeune femme habitant Sceaux, niveau licence d'anglais, donne cours d'anglais de la 6^e à la terminale. Tél. 660 60 74.

IMMOBILIER

Cherche grande cave à louer à Sceaux ou environs. Écrire à M. Hidalgo, 49, avenue des Quatre-Chemins à Sceaux.

Particulier cherche à louer ou acheter appartement ou partie de maison constituant un logement 3 pièces-cuisine-bains, environ 90 m², centre de Sceaux ou Parc de Sceaux. Tél. 702 55 35.

Étudiante cherche studio ou chambre indépendante à louer à Sceaux ou environs. Tél. 496 28 15, après 19 h 30.

A louer à Châtenay-Malabry, près des pépinières Croux, 5 pièces (110 m²) dans belle résidence. Calme et verdure. Libre à partir du 1^{er} février 1982. Tél. : 350 67 48 le matin de 8 h à 9 h et le soir après 19 h.

Urgent, particulier cherche à acheter à Sceaux quartier de la poste, 2 pièces avec parking couvert et cave, maximum 370 000 F. Tél. 702 24 86, après 19 h.

Je recherche pour mon fils, lycée Lakanal, chambre à louer à Sceaux ou proches environs. Tél. 907 86 75.

Urgent - vends jolie fermette avec dépendances, 30 km au sud d'Angers dans pays hémiciter, remarquable, 3 pièces habitables, eau, électricité, téléphone, cheminée, poutres apparentes, four à pain, grenier aménageable, deux hectares de terrain. Prix : 230 000 F. Tél. 585 69 26, après 20 heures.

ACHAT

Cherche vélo dame, 3 vitesses, prix modique. Tél. 661 17 47.

VENTES

Cause double emploi, vends bicyclette fille 12/14 ans, demi-course, Eddy Merckx, dérailleur 3 vitesses, état absolument neuf. Prix : 550 F. Tél. 661 17 47.

A vendre machine à écrire Underwood, service de table Limoges, étains, tableaux, bibelots, livres, table cuisine, chauffe-eau, canne à mouches, mouches, moulinets, etc. Tél. 350 31 94.

Vends piano droit en noyer, état presque neuf, cadre métallique, cordes croisées, huit octaves, instrument pouvant convenir à des études supérieures. Prix : 7.000 F. Tél. 660 03 17.

A vendre, cause départ étranger, petit sauna état neuf, pour appartement ou pavillon (1,55 m x 1,10 m x 2 m). Prix à débattre. Tél. 702 40 74, après 20 h, sauf week-end.

A vendre une machine à coudre Pfaff à pédale, parfait état de marche : 200 F; un fauteuil relax « Condor » neuf, velours : valeur 3.680 F, cédé demi-prix; un petit canapé crapaud, velours bleu, neuf : 1 200 F. Tél. 350 49 52.

A vendre chaîne HI-FI : ampli « Sansui » - AU 117 II; platine TD « Sony » PS.T 33; platine « Alpage » en excellent état. Prix : 4 500 F. Tél. 702 02 45 ou 350 67 48.

DIVERS

J'accorde tous les pianos et je donne des leçons d'orgue. Travail sérieux. Tél. Music 665 38 71, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h (sauf dimanches et lundis).



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM = EFFICACITÉ - SÉCURITÉ

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 660.44.66

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS NEUVES



SCEAUX Métro

Très beau liv. dble, balc. s./jds, gde entrée, belle cuis. équipée, 2 ch., nbreux placards, s. de bns avec fenêtre, pt imm. récent, ascens. : 630 000 F.

SCEAUX Métro

Près Lakanal, pt imm. récent, ascens., calme, jds, séjour balc. sud, entrée, cuis., 1 ch., 1 s. de bns, chauff. cent. radiat. : 370 000 F.

PARC DE SCEAUX Métro

Beau séjour dble, balc. ouest + 1 ch. (ou séjour 2 ch.), gde cuis., s. de bns carrelée, placards. Imm. récent pierre de taille, ascens., verdure et calme près commerces et écoles : 372 000 F.

BOURG-LA-REINE

Tout pt imm. récent bourgeois, très bel appt 117 m² + terrasse, gd living dble, 4 ch. chacune avec placard, gde s. de bns + s. d'eau, c. toilette, cuis. 11,50 m², séchoir, nbreux plac., ch. cent. radiat., box inclus : 950 000 F.

SCEAUX-ROBINSON Métro

Luxeux appt 108 m² + loggia sud 14 m² ouvrant sur beaux jds, imm. 1974, mte équipée, 3 ch., 2 dble, hall, cuis. repas 14 m², tte équipée, 3 ch., 2 s. de bns, nbreux plac., ch. centr. radiat., box inclus : 890 000 F.

BOURG-LA-REINE Métro

Immeuble classé, une réalisation originale et luxueuse dans jds : appts avec terrasses, duplex, ateliers, prix divers. A VISITER.

ANTONY Métro

Charmant pav. pierre taillée et crépi, impeccable, plain-pied : verrière et entrée, séjour, 2 ch., cuis., s. de bns, grenier, chauff. cent. gaz, jdin 272 m² : 460 000 F.

ANTONY

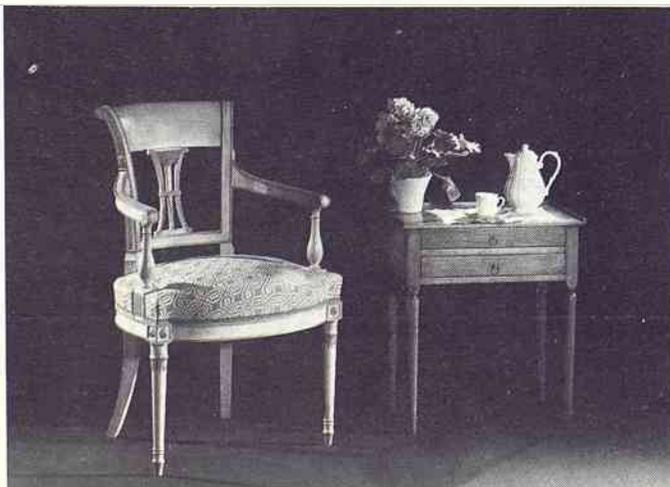
Jolie rue calme, beau pav. meulière et brique double crépi, séjour dble, entrées, cuis. aménagée sortant s/ agréable jdin, 2 ch., s. de bns, placards, ss-sol complet, chaufferie fuel + garage : 575 000 F.

PARC DE SCEAUX

Dans une des allées du Parc de Sceaux, belle maison pierre. Rez-de-ch. : liv. dble sud et ouest, terrasse, 3 gde ch., s. de bns, cuis., hall + vaste grenier aménageable et un rez-de-jdin pour appt confortable, chauff. mazout, gd garage, superbe jardin : 1 890 000 F.

SCEAUX-ROBINSON Métro

Belle maison bourgeoise pierre, liv. dble, terrasse sud, cuis., 4 ch. 14 m² + bureau, ss-sol total, garage, charmant jardin : 1 090 000 F.



L. POUZADOUX J.-P. BEAUHAIRE
DÉCORATEURS A.E.E.B.

137, rue Houdan
92330 SCEAUX
☎ 660.03.94

canapés, bibliothèques
tapisserie, tenture murale

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

service de garde des médecins et pharmaciens

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS
NOVEMBRE		
Dimanche 15...	Dr MARTIN-THEODORIADIS 112 bis, rue Houdan 661 19 93	Mme GAILLOT 127, rue Houdan 702 77 97
Dimanche 22...	Dr MOUROT 7, av. des Quatre-Chemins... 350 17 36	Mme LAVERDET 106, rue Houdan 661 00 62
Dimanche 29...	Dr PÉRIÉ 31, rue des Pépinières..... 702 65 48	Mme PHAN-DUYEN 43, rue des Coudrais 702 40 44
DÉCEMBRE		
Dimanche 6...	Dr RAIX 4, rue Eugène-Maison 661 16 05	Mme THIÉBAUT 7, av. des Quatre-Chemins... 661 16 12
Dimanche 13...	Dr RENAULT 112 bis, rue Houdan 661 19 93	M. VARIN 45, rue Houdan 661 00 91
Dimanche 20...	Dr ROMÉO 18 bis, rue de Fontenay..... 350 80 19	Mme GAILLOT 127, rue Houdan 702 77 97
Vendredi 25...	Dr SILBERT 5, boulevard Colbert..... 661 07 82	Mme PIQUET-KUNTZ 144, av. du Gal-Leclerc 350 03 00
Dimanche 27...	Dr VERDON 31, rue des Pépinières..... 702 65 48	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux..... 661 10 59

Le Docteur Mathén CHIEP a le plaisir de vous faire part de l'ouverture de son cabinet d'acupuncture au **140, rue Houdan** (près de la gare de Sceaux-Robinson) Tél. 702 17 67.

En cas d'urgence

POLICE-SECOURS	17 350.27.02
POMPIERS	18 702.09.38
CENTRE ANTI-POISONS	205.63.29
SERVICE D'URGENCE MÉDICAL (en cas d'indisponibilité de votre médecin habituel)	
- Médecins urgences - AMU 92 ..	701.09.09 <small>(c'est en principe un médecin de Sceaux qui se déplacera)</small>
- S.O.S. 92	603.77.44
SERVICE D'URGENCE DENTAIRE	776.25.42 (les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)
AMBULANCES NUIT ET JOUR	631.69.22 (Service municipal)
GAZ (Service d'urgence)	660.87.82
ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence)	677.47.00
TAXI :	
- Bourg-la-Reine	661.00.00
- Montrouge	656.94.00
S.N.C.F. (Renseignements)	261.50.50

Jean-Pierre TELLIER

Administrateur de Biens
GESTION: 350.19.35

118, RUE HOUDAN

CABINET TELLIER

Agent Immobilier
TRANSACTIONS: 702.36.06

114 bis, Rue Houdan

ADMINISTRATEUR
DE BIENS
FNAIM

AGENT
IMMOBILIER
FNAIM

entreprise
générale
d'électricité



INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION

R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX - ☎ 350.17.29 +
S.A. au Capital de 300.000 F - QUALIFELEC IV 742

AU DOMAINE ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION
dépositaire produits Hédiard et Fauchon

L'Océan

ARRIVAGES DIRECTS
POISSONS ET CRUSTACÉS

61, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX

TÉL. 661.02.09

MENUISERIE ~ ÉBÉNISTERIE ~ BOIS DÉTAIL



Restauration de meubles anciens

Aménagement et
transformation d'appartements,
de locaux industriels et publics

☎ 661-01-25

Ets. CHATEAU

86, rue Houdan (rue piétonne) 92330 SCEAUX
accès véhicules : 10, rue Michel Charaire

à Sceaux, du 1^{er} au 31 décembre

1 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Lorraine, cœur d'acier », film de A. Poirier et J. Serres.

2 - 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Youssouf et Kenan », film pour enfants de O. Kavur.

2 - 19 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Hajal », film de A. Ozgenturk.

3 - 15 h, à l'ancienne Mairie (68, rue Houdan) : conférence de Jean Robieux, correspondant de l'Institut et directeur du Centre de recherches de la Compagnie Générale d'Electricité à Marcoussis, sur le thème « Applications civiles et militaires du laser », organisée par le Collège Universitaire Fontenaisien.

3 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : spectacle de jazz avec Dollar Brand.

4 - 19 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Regards et sourires », film de K. Losh.

4 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : soirée poésie-chansons, ouverte à tous.

5 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Regards et sourires », film de K. Losh.

8 - 20 h 45, à l'ancienne mairie : conférence de Maurice Agulhon, professeur à l'université de Paris I sur « L'école de Jules Ferry : l'œuvre d'hier et le débat d'aujourd'hui », organisée par la SIEP.

8 au **12** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « La fausse suivante » de Marivaux ; mise en scène de J.-M. Rabeux.

9 - 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Jour de fête », film de Jacques Tati.

13 - 17 h 15, à l'ancienne Mairie : duo de pianos avec Geneviève et Bernard Picavet, concert organisé par « Les Amis du Conservatoire de Musique de Bourg-la-Reine/Sceaux ».

15 - 9 h 30 et 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Demain », théâtre pour enfants.

15 - 17 h et 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « L'île d'amour », film de M. Cam.

16 - 14 h 30 et 19 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Storm boy », film pour enfants de H. Safran.

16 - 20 h 30, au Centre socioculturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) : soirée débat sur le thème « Connaissance de soi par l'astrologie ».

17 - 9 h 30 et 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Demain », théâtre pour enfants.

17 - 15 h, à l'ancienne Mairie : conférence d'Arlette Serullaz, conservateur des musées nationaux et professeur à l'Ecole du Louvre sur le thème « Albert Dürer, réaliste et visionnaire », organisée par le Collège Universitaire Fontenaisien.

18 - 9 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Demain », théâtre pour enfants.

18 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : spectacle de danse avec le « Ballet théâtre de l'Arche ».

19 - 17 h 30 et 20 h 45, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : le Quatuor Via Nova joue Mozart, Schubert et Shönberg, concerts organisés par les « Samedis Musicaux de Sceaux ».

22 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Storm boy », film de H. Safran.

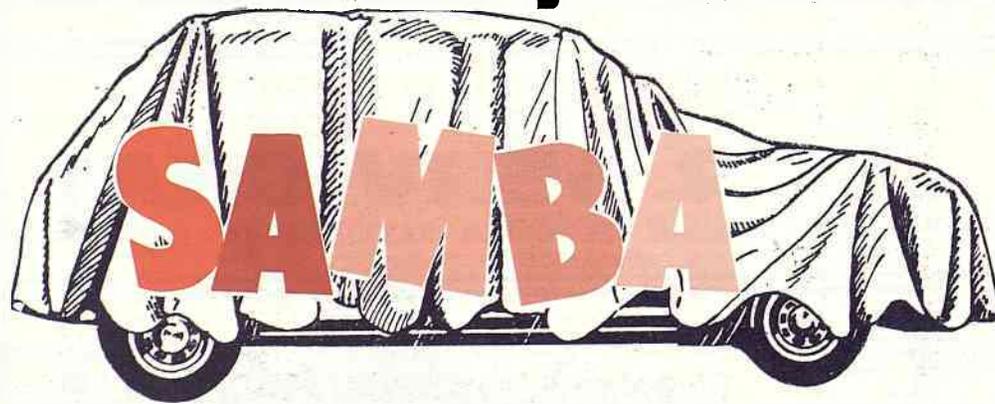
29 et **30** - 15 h, au Centre socioculturel des Blagis : après-midi cinéma pour enfants de 7 à 13 ans.

Expositions

● Jusqu'au 12 décembre, à la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Ecoles), expositions sur le thème de la nature et des cycles : photos de Simon Guillot et gouaches d'Isabelle Rince.

● Du 15 au 22 décembre, au Centre socioculturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) : exposition de photos des travaux de l'atelier du Centre.

venez découvrir et essayer la



chez votre concessionnaire

PEUGEOT ~ TALBOT

SIREINE ~ AUTO

12-14, avenue du Général-Leclerc - R.N. 20
BOURG-LA-REINE  664.15.03

